LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.072 — QUARANTIÈME ANNEE — **MARDI 17 AOUT 1915**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la D[illegible], 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75.** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr.** — Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

La Proie

Au lendemain de la prise de Varsovie, nous faisions prévoir que les vainqueurs exploiteraient ce succès pour se poser en libérateurs de la Pologne. Et tel était en effet leur plan, comme on ne nous l'avait pas laissé ignorer. Tout un scénario de comédie, ou plutôt de farce, la plus grossière et la plus répugnante des farces, avait été soigneusement préparé. Mais les acteurs n'ont même pas été capables de remplir leurs rôles. Ils n'ont pas pu se mettre d'accord pour jouer le jeu qui leur avait été tracé.

De sorte que la farce commencée s'achève en querelle.

Car c'est bien une querelle qui s'agite depuis quelques jours entre les Allemands et les Autrichiens également désireux les uns et les autres de mettre leurs griffes sur cette Pologne russe où ils oublient d'ailleurs que leur installation est toute provisoire. Après s'être entendus pour conquérir ils ne s'entendent plus pour décider du sort de leur conquête, semblables à ces bandits ivres qui, après avoir bien « travaillé » ensemble, se disputent ignominieusement le produit de leur crime tandis que leur victime agonise à leurs pieds. Oui, c'est là un spectacle édifiant, et qui contraste d'étrange façon avec celui qu'on avait promis à la Pologne !

Allemands et Autrichiens prétendaient naguère ne vouloir s'emparer de la malheureuse province si horriblement martyrisée par eux que dans la pensée de la rendre noblement à la liberté. Mais l'annonce de la prise de Varsovie était à peine parvenue à Berlin et à Vienne que déjà, dans l'une comme dans l'autre capitale, des voix s'élevaient pour hurler dans l'impatience fébrile d'une âpre cupidité : « Cette proie est à moi ! » Il ne s'agit plus de savoir si la Pologne russe sera libérée, mais seulement si elle tombera sous le joug des Habsbourg ou sous celui des Hohenzollern. Les masques sont tombés : il faut tirer le rideau...

Et maintenant, voici le jeu qui se poursuit au grand jour. Les journaux boches naguère remplis de si généreuses avances à l'égard des infortunés Polonais parlent aujourd'hui un langage plus rude. Assez de libéralisme ! On est les maîtres : n'est-ce pas pour avoir la joie d'écraser les vaincus ?

« Les Polonais, déclare la Gazette de Francfort, *ne doivent pas oublier que la guerre actuelle n'a pas uniquement pour objet de donner satisfaction à leurs désirs et à leurs revendications nationales; il faut encore que ces désirs et ces revendications s'harmonisent avec les exigences de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie... » Le même journal invite encore les Polonais à prendre garde « que ce ne sont pas eux qui se sont libérés, mais que l'armée allemande les a libérés en prenant Varsovie, capitale choisie par eux pour la Pologne. » Notez que le grand organe de Francfort passe en Allemagne pour un organe libéral : par ce qu'il écrit, vous pouvez deviner le langage que tiennent sur ce même sujet les journaux pangermanistes, ceux dont toutes les doctrines de politique extérieure se résument dans la commode formule de l'*Allemagne au-dessus de tout.

Aussi bien, et avant même que la presse boche nous fixât là-dessus, le ton de la proclamation lancée en Pologne par le prince Léopold de Bavière nous avait déjà donné une indication suffisamment précise du véritable état d'esprit des vainqueurs à l'égard des vaincus. La façon dont le général bavarois avait fait savoir aux habitants de Varsovie qu'eux et la ville étaient « au pouvoir de l'Allemagne » était par elle-même d'une signification très claire. Les prétendus libérateurs de la veille n'avaient pas tardé à apparaître sous leur véritable jour : c'est-à-dire comme des maîtres sans scrupules, comme des dominateurs brutaux et arrogants, comme des conquérants âpres à la curée et qui ne connaissent rien que le droit de la conquête.

Si la malheureuse Pologne avait pu caresser de ce côté-là des illusions et des espérances, ses illusions et ses espérances n'auraient pas été longues à s'évanouir...

Mais la vérité est qu'elle n'avait pas un instant songé à mettre en la générosité bruyamment affichée de ses vainqueurs ses espoirs de délivrance. La Pologne sait trop ce qu'ont souffert ceux de ses fils que l'Allemagne tenait déjà sous sa domination abjecte pour croire à la possibilité d'un geste généreux de la part du kaiser. Non, elle n'a pas eu la folie de s'imaginer que sa libération pourrait venir d'un tel maître !

Mais elle se souvient que, il y a précisément un an ces jours-ci, une parole sincère d'humanité et de fraternité est tombée sur elle...

« Polonais, l'heure a sonné où le rêve sacré de vos pères et de vos aïeux peut être réalisé... » C'était la proclamation par laquelle, le 15 août 1914, le grand-duc Nicolas annonçait à la Pologne sa résurrection prochaine, la proclamation qui affirmait « sa réconciliation fraternelle avec la grande Russie », la proclamation qui ouvrait un nouvel avenir où la Pologne allait apparaître « libre dans sa religion, dans sa langue et dans son autonomie ». Elle se souvient de cette parole et, quelque misérable que soit sa condition présente, ce souvenir la soutient et la réconforte : il continue de traverser son infortune d'un rayon de lumière que rien ne parviendra à éteindre.

CAMILLE FERDY.

Une Visite à Verdun

Le correspondant particulier de la *Gazette de Lausanne* en France, notre confrère Georges Be tault, qui suit les opérations sur le front français, adresse à son journal l'intéressante lettre suivante sur sa visite à Verdun :

Verdun, août 1915.

Les Allemands ont annoncé si souvent que la forteresse était assiégée, bombardée, investie et prise qu'il était intéressant d'aller se rendre compte par soi-même de la situation actuelle de cette place forte.

Une fois de plus, nous avons longé en chemin de fer cette riante vallée de la Marne, célèbre maintenant par la formidable bataille qui s'y déroula voilà bientôt un an. J'avais vu le paysage morose, en hiver, avec la Marne débordée qui roulait des eaux grises parmi les champs et les bosquets de ses rives ; j'avais vu le paysage au printemps, lorsque les prés étaient pleins de fleurs, quand les arbres montraient leurs premières pousses d'un vert tendre ; aujourd'hui, c'est l'été. De lourdes frondaisons couronnent les forêts et dans les champs où la moisson est déjà faite, des gerbes de blé s'entassent avec leurs chaumes d'or et leurs épis gonflés. La Marne coule paisible dans son lit, réfléchissant le ciel bleu. Seules les villes dévastées et ruinées, dont on entrevoit les silhouettes lamentables par les fenêtres du wagon, ont gardé leur aspect touchant de cités mortes : voici Pargny-sur-Saulx, Revigny et Sermaize.

Rien n'est plus simple, lorsqu'on est muni de tous les sauf-conduits nécessaires, que d'atteindre Verdun. On peut prendre à Châlons le train qui passe par Sainte-Menehould, on peut prendre à Bar-le-Duc le chemin de fer meusien, on peut prendre aussi une multitude de routes et s'y rendre à pied, à cheval, en voiture ou en automobile. L'accès de cette ville assiégée depuis près d'un an est tout à fait aisé.

De Bar-le-Duc, nous avons choisi de nous rendre à Verdun en automobile par le chemin des écoliers. Le pays du Barrois a été le théâtre de combats acharnés au mois de septembre dernier. Il est intéressant d'en voir encore les traces.

A travers un beau pays, gracieusement ondulé, plein de bois, coupé d'eaux vives qui courent dans les grasses prairies, nous rendons à Rembercourt, petite bourgade aux trois quarts détruite qui se trouve être la limite de la marche en avant des armées allemandes. C'est après avoir traversé le village en allant vers le Sud que, le 6 septembre, obéissant aux ordres du généralissime, les armées françaises firent face à l'ennemi. Un notable du pays, qui promène sa mélancolie en grommelant à travers les ruines, nous raconte qu'il n'a jamais quitté sa maison, qu'il a vécu dans sa cave pendant la bataille et qu'il n'a jamais vu les Allemands dont les positions se trouvaient à quelques centaines de mètres sur les hauteurs au nord de la localité.

— « Il y en a qui racontent, nous dit-il, qu'une patrouille ennemie est venue dans le village le 5 dans la nuit ; c'est possible, mais moi je puis vous dire une chose, c'est que je n'ai jamais vu un Boche ici. »

L'Eglise « monument historique classé », nous dit avec orgueil l'indigène, est un intéressant édifice qui représente un curieux mélange de gothique et de style renaissance; elle a beaucoup souffert de la bataille, le côté nord qui faisait face aux Allemands est plus abîmé que le côté sud qui regardait les Français.

Pendant cinq jours, la bataille fit rage sur place sans que ni l'un ni l'autre des deux partis en présence consentît à reculer ; enfin, le 11 septembre, devant l'effort acharné des Français et subissant enfin le contre-coup des événements qui s'étaient déroulés sur le reste du front, l'armée du kronprinz commença sa retraite.

On peut voir sur les hauteurs au nord du village les vestiges des tranchées allemandes et des positions d'artillerie, et on trouve encore dans les champs des quantités de cartouches abandonnées avant d'être tirées. Autour de l'église, dans le cimetière, quelques croix de bois plus blanches que les autres indiquent des tombes de soldats et d'officiers et dans les champs aux environs de la ville, sur des tertres gazonnés, d'autres croix marquent encore la place des morts. Sur certaines de ces croix qui dominent de grandes fosses on peut lire des inscriptions comme celles-ci : « Un sous-officier français, huit soldats et deux sous-officiers allemands » ; ou bien : « cinq soldats français et sept soldats allemands ».

La mort fraternelle a réuni dans les mêmes tombes les soldats morts pour la patrie, les ennemis irréconciliables dorment côte à côte, pieusement et pour l'éternité.

De Rembercourt nous nous rendons à Beauzée-sur-Aire, autre village malheureux, dévasté par la canonnade, mais aujourd'hui bien calme. Parmi les ruines l'été a semé des feuillages et tout autour des amas de pierres amoncelées et calcinées de beaux vergers s'étendent avec leurs pruniers et leurs pommiers dont les branches surchargées de fruits s'inclinent jusqu'à la prairie, offrant dans une image d'abondance le symbole de la vie éternellement renaissante. Dans ce village où, les habitants mis à part, le civil est quasi inconnu, notre venue est l'objet d'une vive curiosité ; nous représentons un événement pour les soldats qui sont cantonnés ici.

Très aimables, un lieutenant et un médecin-major qui dirige l'ambulance s'approchent et engagent la conversation. Ils nous content en quelques phrases pleines de bonne humeur la monotonie de leur vie et nous demandent des nouvelles de Paris et du monde entier. Nous avons le plaisir de leur offrir les journaux de Paris du matin même qui ne leur parviennent ordinairement que dans la nuit. Après avoir fait le tour des ruines, nous quittons Beauzée-sur-Aire pour nous en aller directement à Verdun par Souilly en traversant une région qui a miraculeusement échappé aux horreurs de la guerre. La route chemine sur une crête et nous voyons au loin, à notre gauche, enveloppées de brume violette les masses sombres de la forêt d'Argonne qui barrent l'horizon, impénétrable, mystérieuse et légendaire...

Un soldat agite son fusil en travers de la route et nous nous arrêtons aux portes grillées des remparts de Verdun. L'atmosphère est calme. Des convois lents se croisent tandis qu'un aéroplane s'en va en trépidant vers les lignes ennemies.

Georges BATAULT.

380e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 16 Août.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Au cours de la nuit, canonnade intermittente dans la région de Souchez et sur le plateau de Nouvron.

Au nord de l'Aisne, combats à coups de bombes et de grenades dans le secteur de Quennevières et dans l'Argonne occidentale.

Dans les Vosges, un coup de mine sur une tranchée ennemie, entre Burnhaupt-le-Bas et Ammertzwiller, nous a permis de faire quelques prisonniers et de prendre deux lance-bombes et une mitrailleuse.

Les ambulances italiennes utilisent des voitures spéciales pour la guerre de montagne dont notre cliché démontre le caractère pratique.

IL Y A UN AN

Lundi 17 Août

Le communiqué officiel résume ainsi les opérations :

« La situation continue à être bonne et notre progression méthodique s'accentue. Dans la Haute-Alsace, les forces allemandes se retirent en grand désordre, les unes vers le Nord, les autres vers l'Est. La preuve de ce désordre se trouve dans l'abandon d'un énorme matériel tombé entre nos mains (approvisionnements d'obus, voitures fourragères, etc.).

« Il se confirme que dans les engagements qui ont eu lieu depuis le début de la campagne dans cette région, l'ennemi a subi des pertes beaucoup plus élevées que nous ne l'avions cru au premier abord. On s'en rend compte, tant par les cadavres retrouvés, que par le témoignage des prisonniers.

« Nous progressons également dans les vallées de Sainte-Marie et dans la vallée de la Bruche. Nous continuons, fortement appuyés sur le Donon, à nous avancer dans la direction de Strasbourg.

« Il se confirme que les troupes allemandes rencontrées devant nous dans cette région sont complètement désorganisées.

« Sur la ligne Lorquin, Azoudange, Marsal, nos troupes gagnent du terrain.

« Nous avons donc sur la ligne frontière, depuis Chambrey jusqu'à Belfort, gagné sur l'ennemi une distance qui varie de 10 à 20 kilomètres et pris fortement position en Alsace aussi bien qu'en Lorraine. »

En Meurthe-et-Moselle et en Alsace, les atrocités allemandes continuent : l'ancien maire de Blamont, M. Barthélemy, âgé de 90 ans, une jeune fille de 17 ans et d'autres habitants inoffensifs sont fusillés ; les incendies, pillages et autres actes de sauvagerie se multiplient.

Un croiseur autrichien est coulé par la flotte française sur l'Adriatique, devant Antivari.

En Prusse orientale, les Russes infligent aux Allemands une défaite à Stullupœnen.

Les Serbes remportent de nouveaux succès contres les Autrichiens.

La Turquie exprime à la France ses « regrets » pour l'acquisition du Gœben *et du* Breslau.

Le premier drapeau pris aux Allemands à Saint-Blaize, par le 10e bataillon de chasseurs, arrive à Paris ; il est solennellement transporté aux Invalides.

A Marseille, le préfet prend un arrêté interdisant la vente et la consommation de l'absinthe. Le Saghalien *arrive à Marseille ; pendant son voyage, il a assuyé le feu du* Gœben *et du* Breslau.

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône vote un crédit de 500.000 fr. pour les familles de nos soldats.

L'Invention d'un Ingénieur italien contre les Torpilles Sous-Marines

Elle va être appliquée à la protection des flottes alliées

Rome, 16 Août.

La nouvelle que l'ingénieur italien Quarini inventa une machine grâce à laquelle on peut éloigner et faire exploser une torpille ou une mine qui aurait été lancée par un sous-marin contre un navire, est exacte ; l'invention est sérieuse et son application pour la protection des flottes alliées serait imminente.

Galanterie teutonne

Un groupe de prisonniers français passaient dans les rues de Colmar. Ils n'avaient pas cette allure abattue ou hargneuse de bêtes prises au piège que nous avons fréquemment remarquée chez les prisonniers allemands. Ils faisaient contre mauvaise fortune bon cœur et, sachant qu'ils circulaient parmi une population française de cœur et d'esprit, ils lui lançaient à la dérobée de petits saluts amicaux, ils envoyaient même des baisers aux jeunes filles : la galanterie française ne perd jamais ses droits.

Mais les Boches ignorent la galanterie, la bonne humeur aussi. Leur intelligence est pesante comme leur allure. La désinvolture de ces captifs qui, jusque dans l'infortune, gardaient les qualités de leur race : la fantaisie et la confiance dans le succès de leurs armes, les choquait fort, de même que la sympathie dont ils semblaient l'objet. En vrais Teutons, ils pensèrent tout de suite à se venger sur les femmes coupables de réserver leurs sourires aux momentanés vaincus, et deux jeunes filles ayant répondu d'un geste gracieux aux baisers qui leur étaient dédiés, ils les arrêtèrent.

Ces deux « criminelles » viennent de comparaître devant un Conseil de guerre sous l'inculpation « d'avoir manifesté des sentiments anti-allemands et d'approche illicité de l'ennemi ».

En vain leur défenseur essaya-t-il d'expliquer la spontanéité de leur démonstration. Il eut beau alléguer que chez elles la charité et le courage s'alliaient à la bonne grâce et rappeler que les mêmes Alsaciennes avaient été vues désaltérant, sous les balles, des soldats allemands ; tous ses efforts furent inutiles.

Les juges ne s'attardèrent pas à dégager la signification des baisers échangés — de loin — avec les soldats français.

Baume de nos chagrins, charme de nos douleurs,
Salut, tendres baisers, baisers, enfants des fleurs !

Charité ou tendresse, tout sentiment autre que la haine envers l'ennemi désarmé fut par eux jugé coupable ; et leur âme de rustres, insensible à la joliesse d'un bras menu lançant son offrande aillée par-dessus la chiourme, tint à châtier la bonté compatissante des douces Alsaciennes. Le Samaritain lui-même n'eût pas trouvé de pitié à leurs yeux. Ils ont enchaîné les mains fluettes qui avaient semé de l'espérance sur le passage des captifs, mais ils n'ont pu enchaîner les cœurs dont elles exprimaient la tendresse.

Les fillettes, condamnées à un mois de prison, emporteront dans leur geôle le souvenir des braves soldats qui allaient souriants à la captivité et elles rêveront au jour prochain où la France et l'Alsace pourront en paix se donner le baiser du retour.

Les Pensions civiles des Veuves des Fonctionnaires tués à l'Ennemi

Il résulte des réponses du ministre des Finances à diverses questions que lui avait posées M. Henri Fougère, député, qu'en vertu de la loi du 14 mars 1915, la veuve d'un fonctionnaire civil mobilisé, tué à l'ennemi peut, si elle renonce à faire valoir ses droits à la pension militaire, prétendre à une pension civile égale au tiers du traitement de son mari.

Toutes les pièces justificatives du droit à une pension peuvent être établies sur papier libre, puisqu'il s'agit d'une veuve de militaire ; mais l'intéressée est tenue de fournir toutes les pièces exigées pour la concession d'une pension militaire, même si elle opte pour la pension civile. Elle doit en outre, dans ce dernier cas, produire un état des services civils de son mari.

Enfin, les veuves pensionnées comme telles, ne perdent pas leur pension si elles se remarient, à moins qu'elles n'épousent un étranger.

LA GUERRE

Les Succès anglais dans les Flandres

Paris, 16 Août.

Le ministère de la guerre communique la note suivante :

« Contrairement à ce que pourrait laisser supposer un article paru dans un journal du matin, il est inexact que les troupes françaises aient utilisé des gaz toxiques. »

C'est à Berlin que les Alliés signeront la Paix

Le ministre de la Défense du Canada a rapporté cette conviction de sa visite en France

Londres, 16 Août.

Le major général Sam Hughes, ministre de la Milice et de la défense du Canada, retour de France, où il vit le roi Albert, M. Poincaré, les généraux Joffre et French, déclare être revenu avec enthousiasme.

Les Allemands, pour lui, sont sur la route de la défaite, les Français ne furent jamais plus forts et plus en train que maintenant. Il assura que si les alliés avaient besoin de munitions, le Canada peut mettre à leur disposition toutes les usines du Dominion. Il conclut :

« Le point essentiel est de savoir comment nous remporterons une victoire assez complète pour signer la paix à Berlin. Pour cela, il sera peut-être nécessaire d'employer toutes nos forces, mais ce que j'ai vu sur le front m'a convaincu que nous pouvons y arriver. »

L'OPINION D'UN NEUTRE

Le facteur outillage et munitions doit primer le facteur effectifs

Londres, 16 Août.

Le correspondant du *Daily Express* à Genève a recueilli l'opinion du directeur d'une grande usine suisse, qui revient d'Allemagne :

« Mes sympathies personnelles, a-t-il dit, vont aux alliés, mais je dois confesser que j'admira beaucoup l'organisation des Allemands. A l'heure qu'il est, ceux-ci fabriquent par milliers des mitrailleuses, par vingtaines des aéroplanes et de nombreux sous-marins aussi vite qu'ils le peuvent.

« Pour triompher dans cette guerre, les alliés doivent se tenir éveillés, et donner à la question mécanique plus d'attention qu'à la question d'hommes. »

Les Allemands ont perdu 45.000 officiers

Rome, 16 Août.

D'après des nouvelles de Bâle, de source allemande, l'Allemagne, jusqu'au commencement de juillet, avait perdu en tués, blessés et prisonniers, 45.000 officiers, ainsi répartis : 130 officiers généraux ou supérieurs ; 36.000 d'infanterie, 1.550 de cavalerie, 5.000 d'artillerie. Les autres corps divers, 2.000.

Dans les Flandres

Les succès anglais à Hooghe

Quartier général anglais, 16 Août.

Notre artillerie a été merveilleuse. Pour la première fois, les Allemands ont trouvé à qui parler. Comme nos hommes voyaient nos obus tomber en un déluge incessant sur les positions allemandes et couronner toutes les lignes allemandes en une nuée de fumée, ils furent amenés à croire que les Allemands enfin étaient appelés à endurer ce qu'ils avaient si souvent souffert. Le tonnerre de nos canons et la vue des éclatements d'obus ponctuant tout l'ensemble du front allemand mit du cœur au ventre de nos hommes, et il fut impossible de les arrêter avant qu'ils ne puissent se frayer leur route. Nous avons tous compris que, cette fois-ci, et quel qu'en fût le coût, nos canons avaient les munitions nécessaires pour lutter avec cette immense batterie qu'est en fait l'armée allemande. Telle fut l'opinion formulée par un officier qui prit part à notre avance heureuse à Hooghe, lundi dernier.

Electrisée par une préparation d'artillerie comme jamais l'on n'en avait encore vu de notre côté, notre infanterie s'élança d'une ruée superbe, dépassant le terrain perdu.

Depuis lors, nos troupes ont tenu leurs positions, malgré un bombardement nourri.

Une petite portion de 20 mètres environ dut être abandonnée, parce que complètement ouverte et à découvert, elle était intenable.

Une semaine avant l'attaque, nos canons arrosèrent les Allemands. Il ne faut pas oublier le 75 français, qui soutint splendidement notre attaque. Ni jour, ni nuit, on ne laissa les Allemands en paix.

Dans les courtes heures de lundi matin, le bombardement s'accrut et devint plus intense, puis, dès l'instant où nos canons pointèrent sur la seconde ligne allemande, notre infanterie, avant même que les Allemands pussent penser que l'attaque était à pied d'œuvre, notre infanterie avait franchi le parapet des tranchées allemandes et se trouvait mêlée à l'ennemi.

Malheureusement, la reddition de certains fut quelquefois marquée de traîtrise. Ainsi, un officier allemand qui avait les mains levées au-dessus de la tête, qu'un groupe de nos hommes avait passé à un autre groupe, sortit soudain un revolver qu'il avait gardé sur lui, on ne sait comment, et fit feu sur ceux qui le gardaient à vue. Un autre officier, sorti d'un trou sur promesse de la vie sauve, tua deux des nôtres.

Les tranchées allemandes nous apparurent comme très profondes et très étroites, et construites surtout pour se protéger contre les obus. Les capots étaient très solides, diagonalement placés, et pouvaient abriter quatre ou cinq hommes couverts d'un plafonnage de fer et de charpentes.

Plus de vingt-quatre heures après le combat, l'on découvrit deux Allemands dans un de ces capots. L'entrée en avait été bloquée par des débris d'obus et nos hommes, ignorant que des Allemands s'y trouvaient encore en vie, avaient mis devant des sacs de sable. Les troupes dans les tranchées entendirent un grattement et de faibles cris sortant de derrière ces barrières, et lorsqu'ils les eurent retirés, les deux Allemands apparurent et se rendirent.

Les tranchées allemandes se trouvaient en un état indescriptible. Sans doute on avait pris soin d'enterrer les cadavres des combats antérieurs, et le bas des tranchées était plein de corps allemands enfoncés dans la terre.

En un endroit, des bottes sortant à travers les sacs de sable, prouvèrent que des cadavres avaient servi à consolider les parapets.

Lorsque nos hommes pénétrèrent dans la première ligne des tranchées allemandes, ils trouvèrent les morts du matin même empilés en tas affreux devant ce qui restait de leurs camarades. Spectacle horrible, en vérité.

Il y eut une bataille furieuse en un espace restreint à propos d'une redoute construite par les Allemands à l'extrême gauche des tranchées prises par eux, et où ils avaient placé leurs hommes de réserve. Nos hommes se jetèrent dans l'entonnoir précédemment fait, obligèrent les Alemands à en sortir vers la surface, où ils furent pris en écharpe par quatre de nos mitrailleuses, qui semèrent la mort dans les rangs ennemis.

Le détachement des mitrailleurs, complètement indifférent au danger, se dressa alors sur le parapet de la première ligne allemande et balaya toute la région entre la première et la seconde ligne, en avant et en arrière.

Le rôle de l'Angleterre

L'ambassadeur britannique à Pétrograde le définit

Pétrograde, 16 Août.

Pour la seconde fois, sir George Buchanan, ambassadeur britannique à Pétrograde, a pensé qu'il était utile et nécessaire de dire au public russe ce que fait la Grande-Bretagne dans la guerre.

Par son discours du nouvel an, il avait réduit au silence les détracteurs germanophiles qui faisaient de leur mieux pour persuader la Russie que la Grande-Bretagne était un allié inutile.

Maintenant au cours d'une interview accordée à des représentants de journaux de Moscou, durant une courte visite faite dans cette ville, il répond à la question que l'on entend de tous côtés, et dans les classes de la société depuis quelques semaines : « Que fait la Grande-Bretagne ? »

Il a tout d'abord fait ressortir le préjudice qui résulterait pour la Russie si les alliés commençaient leur grande avance dans l'Ouest avant d'avoir la certitude d'être à même de percer.

Bien des gens, dit-il, sont étonnés que les armées franco-britanniques n'aient pas entrepris le mouvement décisif attendu si longtemps. Tout cela était une affaire de canons et de munitions. Seuls, ceux qui ont vu les ouvrages défensifs allemands, ou des photographies détaillées de ces ouvrages, peuvent en estimer la puissance.

Une autre erreur a été de supposer que l'ennemi a considérablement réduit ses forces dans l'Ouest. Les renforts envoyés contre la Russie se composaient, en majeure partie, de nouvelles recrues, renforcées par un certain nombre de troupes venant de France et des Flandres, dont les places ont été régulièrement regarnies.

En ce qui concerne les Dardanelles, sir George Buchanan a fait l'intéressante déclaration qu'au moment où la Turquie a déclaré la guerre, la Russie a demandé à la Grande-Bretagne de faire une démonstration dans une région quelconque, afin de faire retirer du Caucase une portion des troupes turques. Dans ce but, et aussi pour ouvrir les détroits dans le but de permettre à la Russie d'exporter ses grains et de recevoir du matériel de guerre, la Grande-Bretagne a envoyé un grand nombre de troupes et une grande quantité de munitions dans la péninsule de Gallipoli.

Les Propositions de Paix

Les intrigues allemandes en Italie

Rome, 16 Août.

Le cardinal Gaspari, appelé d'urgence par le pape, a interrompu sa cure aux eaux de Montecatini, pour rentrer à Rome. On insiste sur l'envoi d'un autographe de François-Joseph, qui complimenterait Benoît XV, à propos de son initiative en faveur de la paix. Il n'y pas de doutes que le Vatican intensifie parmi les catholiques sa propagande de paix.

D'autre part, les socialistes italiens furent encouragés par des émissaires allemands établis à Lugano, à organiser un congrès international en faveur de la paix, et les Allemands y participeraient.

Le député Morgari, secrétaire du groupe socialiste, me confirma la nouvelle en me disant que les Allemands désapprouvaient la violation de la Belgique et admettaient sa restitution, mais le scandale de Greulich rendit les socialistes italiens méfiants.

La question de Liebknecht

Amsterdam, 16 Août.

La preses allemande ne commente naturellement pas la question déposée par le député Liebknecht au sujet des intentions du gouvernement, relativement à des pourparlers de paix engagés sur la base de la renonciation à toute annexion. Les journaux reproduisent cette proposition avec des titres divers. Le *Vorwaerts* l'intitule : *Une courte question de Liebknecht au chancelier*. Le *Lokal Anzeiger* écrit : *Solte question.*

Un manifeste autrichien

Paris, 16 Août.

La *Bataille Syndicaliste* publie le texte d'un manifeste lancé à la population ouvrière d'Autriche par le Comité directeur du parti social-démocrate allemande de l'Autriche et le Comité de la fraction social-démocrate au Reichsrath autrichien.

Ce document, qui constitue le pendant du manifeste publié le 23 juin dernier par le Comité directeur de la Social-Démocratie allemande, après avoir déclaré qu' « il est temps pour tous les pays belligérants de préparer la paix », se termine ainsi : « Nous exhortons le prolétariat autrichien à une persévérance croissante.

« Les rangs de nos organisations sont éclaircis par de lourdes pertes, des sacrifices

de toute nature pèsent sur la population ouvrière ; la guerre a apporté de nouvelles tâches, lourdes et pleines de responsabilités à nos hommes de confiance. Nous pouvons constater avec satisfaction que ceux-ci, hommes et femmes, ont prouvé d'être à la hauteur des difficultés inouïes de leur tâche, et nous avons la ferme confiance qu'ils ne courberont plus les épaules à l'avenir, et ne laisseront pas le drapeau.

« La guerre n'a pas été notre choix, ce n'est pas entre nos mains que se trouvait le destin de l'Etat. Nous n'avions pas la force d'éviter le malheur, nous ne l'avons pas davantage pour en faire seuls tourner la direction.

« Il ne nous reste plus que de persévérer, de rester fidèles à la cause prolétarienne et de maintenir nos organisations jusqu'au moment où le prolétariat sera à même de continuer son œuvre d'éducation et d'émancipation. Le temps et l'avenir sont avec nous. »

L'Appel sous les Drapeaux des omis inscrits avec la Classe 1917

Paris, 16 Août.

En outre des ajournés des classes 1913, 1914 et 1915, ainsi que des hommes réformés entre le 2 août et le 31 décembre 1914 reconnus aptes au service, seront également incorporés, les 7, 8 et 9 septembre, tous les omis des classes antérieures inscrits sur les tableaux de recensement de la classs 1917 et appartenant par conséquent à des classes déjà mobilisées.

Ceux de ces omis dont les excuses n'auront pas été admises par le Conseil de revision seront incorporés d'office dans les troupes coloniales.

Les Etats-Unis et la Guerre

Les Munitions américaines aux Alliés

La réponse à la protestation autrichienne

Washington, 16 Août.

Dans la longue note qu'il a envoyée le 12 août en réponse à la communication autrichienne sur l'exportation des munitions aux alliés, M. Lansing dit :

Le gouvernement des Etats-Unis ne juge pas nécessaire, à l'heure actuelle, d'accorder à la communication du gouvernement austro-hongrois plus de considération. Les principes du droit des gens, la pratique des nations, la sécurité nationale des Etats-Unis et d'autres nations sans grands établissements militaires ou navals, l'adoption de méthodes pacifiques pour le règlement des différends internationaux, et enfin la neutralité elle-même, s'opposent à l'interdiction, par une nation neutre, de l'exportation des armes aux puissances belligérantes au cours de la guerre.

La note relève ensuite qu'en dehors de la question de principe, les Etats-Unis ont le devoir de maintenir le droit des neutres de fournir des munitions pendant la guerre, parce n'étant pas eux-mêmes en état de préparation contre une attaque possible de la part d'un ennemi puissant, il leur faudrait, s'ils étaient attaqués, se procurer les armes et les munitions dont ils auraient besoin dans des pays neutres, ainsi ils ne pourraient pas dénier aux autres ce qu'ils réclament pour eux-mêmes.

Washington, 16 Août.

Dans la note qu'il vient d'adresser à l'Autriche, au nom du gouvernement américain, M. Lansing expose que, pendant la guerre sud-africaine et malgré l'isolement commercial d'un des belligérants, l'Allemagne et l'Autriche vendirent à la Grande-Bretagne, l'autre belligérant, des centaines de milliers de kilogrammes d'explosifs, de poudre, de cartouches, de projectiles et d'armes.

Une table des ventes faites par l'Allemagne et l'Autriche à la Grande-Bretagne est jointe à la note, qui en conclut que si l'Allemagne et l'Autriche avaient refusé alors de vendre des armes à la Grande-Bretagne pour la raison qu'une telle vente violerait l'esprit de stricte neutralité, le gouvernement impérial et royal serait maintenant plus qualifié et aurait plus de force pour soutenir son présent argument.

Les menées allemandes aux Etats-Unis

New-York, 16 Août.

Le *Providence Journal*, qui se publie à Providence (Rhode Island) annonce que le gouvernement de Washington possède des preuves accablantes à la charge du personnel de l'ambassade d'Allemagne et de nombreuses personnes, coupables de violations persistantes des lois de la neutralité américaine.

Le journal déclare que des démarches vont être faites d'où sortiront des révélations appelées à faire sensation.

Suivant le *Providence Journal*, le gouvernement a entre les mains un tas de documents qui fut trouvé en possession d'un agent du service secret allemand. Ces documents renfermeraient la preuve positive des agissements officiels de l'Allemagne pour la création de troubles aux Etats-Unis.

On a paraît-il établi un rapport direct entre les fraudes des passeports et les fraudes de l'affaire Stegler, d'une part, et l'activité déployée par le capitaine Boyed, attaché naval allemand.

Le gouvernement possède une liste d'officiers de réserve allemands qui devaient rentrer en Europe au moyen de passeports falsifiés.

Des fonctionnaires allemands sont directement en connexité avec cette liste, dont le premier nom est celui du capitaine Horn, qui tenta de faire sauter le pont de Vanceboro, à la frontière canadienne.

Horn aurait signé une déclaration dans laquelle il reconnaît avoir agi sur les ordres d'un officier supérieur, en relations avec le gouvernement allemand.

Le journal termine en disant que le gouvernement a en sa possession de nombreux témoignages au sujet de ces agissements, tentatives faites pour suborner les chefs travaillistes, pour obliger le gouvernement à agir dans le complot ourdi contre les navires de guerre au large de New-York, pour créer une conspiration parmi les établissements de Banque, dont le contrôle est allemand ou germano-américain, pour empoisonner des chevaux et des mulets à la Nouvelle-Orléans, pour créer des incidents entre les Etats-Unis et le Mexique, pour fomenter des grèves et des séditions, en formant de prétendues associations pacifistes.

Tout cela, dit le *Providence Journal*, crée des conditions qui ne permettront plus au gouvernement des Etats-Unis de se taire.

En Belgique

Les barrages électrisés font des victimes

Amsterdam, 16 Août.

Le correspondant du *Telegraaf* à l'Ecluse annonce qu'un soldat français fut électrocuté à Eedé par le barrage électrique qui sépare la Belgique de la Hollande. Le même jour, plusieurs enfants tombèrent victimes de ce barrage.

En Extrême-Orient

Le nouveau Cabinet japonais

Tokio, 16 Août.

Le comte Okuma parlant à une réception des Associations de Presse internationale, a exposé la situation.

La politique du Cabinet, a dit le président du Conseil, demeure la même, il continuera la réalisation de son programme encore inachevé.

Le comte Okuma a ajouté que le Japon remplira ses engagements nationaux et internationaux.

Le Japon, vis-à-vis de la Chine, ne cherche pas une acquisition de territoire, il ne désire pas opprimer la Chine comme ses ennemis l'ont allégué ; au contraire, en prenant part à la guerre, il a assuré un commerce paisible dans le Pacifique.

De même, le récent traité conclu avec la Chine a assuré pour l'avenir des relations amicales entre les deux pays, ainsi que le développement pacifique des ressources de la Chine et des intérêts internationaux qui y sont engagés.

Et le président du Conseil a conclu : « Le gouvernement continuera de mériter la confiance et du peuple japonais et des peuples étrangers. »

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 16 Août.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

Dans la région de Riga, on ne signale pas de changements dans les directions de Javobstadt et de Dvinsk. Les combats des 13 et 14 août sont devenus plus intenses.

Sur le front, entre la Narew et le Bug, nous avons repoussé avec succès les attaques opiniâtres des Allemands.

Sur la rive gauche du Bug, les 14 et 15 août, l'ennemi a prononcé une offensive accentuée contre nos positions le long de la voie ferrée de Siedlec à Loukow. Nous avons arrêté ce mouvement, et nous avons fait prisonniers, le 14 août, 800 Austro-Allemands, et nous nous sommes emparés de quelques mitrailleuses.

A Novo-Georgievsk, l'ennemi a bombardé les fortifications avec des canons de gros calibre et a fait une série d'attaques partielles contre diverses parties de la forteresse. Ces attaques ont été repoussées. Sur la rive droite du Bug, on ne signale pas de changements sérieux. Sur la Zlota-Lipa, dans la région au sud de la Dounajow, nos avant-gardes ont effectué avec succès, le 13 août, une reconnaissance. Nous avons détruit les barrages des Allemands et pris deux lignes de tranchées, dont nous avons tué les défenseurs.

Sur le Dniester, le 13 août et dans la nuit du 13 au 14, près de l'embouchure de la Stryna et du confluent de la Zlota-Lipa, il s'est produit des rencontres partielles avec les Autrichiens, soutenus de leur part par une forte canonnade de pièces de campagne et de siège.

Les résultats de la bataille de Pologne

Amsterdam, 16 Août.

Le *Telegraaf* dit que la prise de Varsovie peut être comparée à la prise de Bruxelles il y a un an, et ajoute :

Pour aucune de ces deux villes, il n'a été livré de combat décisif. Le sort de Bruxelles s'est décidé à Liége, celui de Varsovie à la Dunajec. Cependant, la comparaison ne tient pas tout à fait, en ce sens que Bruxelles est une ville ouverte qui n'aurait pu soutenir un siège, alors que par contre, Varsovie, avec son double cordon de forts, aurait pu retenir tout un temps les armées allemandes. Mais comme les Français au commencement de la guerre, les Russes sacrifient volontairement leurs places fortes à la Narew et à la Vistule, l'inefficacité des places fortes ayant été prouvée maintes fois pendant cette guerre, celles-ci devant inévitablement tomber aux mains des assiégeants.

A Berlin, on caressait l'espoir que l'offensive actuelle aurait brisé la force morale et militaire russe, alors que les résultats obtenus au prix des plus grands sacrifices ne sont nullement décisifs.

Ajoutons à cela l'impressionnante manifestation de la Douma, qui, même à Berlin, a ouvert bien des yeux.

Reste à voir si les Allemands se contenteront d'occuper la ligne Vistule-Narew, ou s'ils continueront la poursuite, s'ils continuent jusqu'à la ligne Dialystok-Brest-Litowsk-Kowel, ils raccourciront notablement leur front, mais par contre, leurs lignes de communication s'allongera. Sera-t-il permis maintenant de considérer les Russes comme quantité négligeable ? Nous ne le croyons pas, car après l'évacuation de Varsovie, Novo-Georgiewsk et Ivangorod, le gros de l'armée russe reste intact.

Les avantages et inconvénients résultant pour les Allemands des dernières opérations en Pologne, peuvent se résumer ainsi :

1° Le danger d'une nouvelle offensive russe est provisoirement écarté ;

2° La confiance du peuple allemand, qui était ébranlée, est revenue ;

3° Le moral des troupes allemandes, et surtout des troupes autrichiennes, s'est amélioré ;

4° Si l'Allemagne réussit d'ici peu de temps à entamer des négociations de paix, elle possède en Varsovie un objet d'échange d'une valeur égale à celle de Bruxelles.

Par contre :

1° L'Allemagne a laissé passer les mois les plus favorables sans avoir obtenu un avantage militaire décisif ;

2° Elle a subi en hommes et en matériel des pertes qu'il sera difficile de réparer ;

3° Les lignes de communications se sont allongées et les déplacements de troupes se feront difficilement sur ce nouveau front, surtout l'hiver.

En somme, il est difficile d'établir la balance entre cet actif et ce passif.

Les attaques allemandes contre Kovno

Londres, 16 Août.

Le *Daily Chronicle* a reçu de son envoyé spécial en Russie la dépêche suivante de Pétrograde :

Les Allemands prennent enfin le problème des forteresses russes. Novo-Georgiewsk tient toujours solidement, repoussant toutes les attaques qui lui sont faites de divers côtés à la fois, et il ne semble pas que les Allemands soient très pressés de risquer les pertes énormes qu'il faudrait pour enlever une si formidable forteresse.

Au Nord, Kovno se trouve juste sur la route où se développent les opérations allemandes. Il semble que l'ennemi n'ait pour objectif que d'empêcher la retraite des principales armées russes sur leur nouveau front. Il cherche à atteindre ce but par un mouvement en flanc dirigé du Nord au Sud-Est. Ce mouvement est d'ailleurs fort incertain, tant que Kovno tiendra toujours, d'où la nécessité de concentrer sous la forteresse une grosse force d'hommes et d'artillerie.

Par leur rapidité et leur violence, les attaques allemandes contre Kovno surpassent celles effectuées jadis contre Liége et Anvers. Des batteries lourdes, comptant même quelques-uns des fameux 420, maintiennent pendant plusieurs heures de suite un ouragan de feu et bouleversent les tranchées extérieures, après quoi les masses de l'infanterie sont lancées à l'attaque.

LA GUERRE AÉRIENNE

Des bombes tombent en territoire hollandais

Amsterdam, 16 Août.

Un télégramme de l'Ecluse au *Telegraaf* d'Amsterdam informe qu'un aviateur jeta des bombes à Cadzand, en Hollande, en face de la frontière belge. Il était minuit quand on entendit de grandes détonations, les maisons tremblèrent, les vitres volèrent en éclats.

Quelques secondes plus tard, on entendit encore deux grands bruits. Les habitants se réfugièrent dans les caves.

Le gardien de l'Ecluse fut atteint à l'épaule par un éclat d'obus. Cinq bombes furent jetées, trois étaient tombées près du port, deux autres dans un champ, toutes sur territoire hollandais.

LA GUERRE EN ORIENT

POUR L'ENTENTE BALKANIQUE

Amsterdam, 16 Août.

On télégraphie de Sofia à la *Gazette de Voss* :

La note de la Quadruple-Entente est tenue secrète.

On est cependant convaincu que le gouvernement bulgare a reçu satisfaction pour beaucoup de ses exigences.

Comment s'alarmer aujourd'hui devant la démarche des puissances amies qui nous ont donné tant de preuves de leur amitié qui ont toujours eu à cœur notre bien, lorsque leur démarche même prouve leur désir de voir les rapports balkaniques s'arranger définitivement pour le bien commun des pays et des peuples des Balkans.

S'il se trouvait quelque erreur dans les détails, on saura qui devra attirer l'attention sur ces erreurs éventuelles, et à qui on devra signaler afin de travailler à les réparer, mais à cet égard, pour ce qui est de la bienveillance et de la justice de nos amis et alliés, nous pouvons être tout à fait rassurée.

LE ROLE DE L'ITALIE

Pourparlers diplomatiques

Turin, 16 Août.

Aujourd'hui lundi, rentreront à Rome pour assister au Conseil des ministres, les ministres actuellement absents. Dans la journée de samedi, il y eut un échange très actif de communications entre les chancelleries de la Quadruple-Entente.

Le ministre des Affaires Etrangères a reçu des communications très importantes de l'ambassadeur d'Italie à Londres, relativement à l'entretien qu'il eut avec Sir Edward Grey.

Très actives aussi ont été les communications du baron Sonnino avec les légations italiennes d'Athènes, Sofia et Bucarest.

Dans les sphères compétentes, règne toujours un optimisme relatif au sujet de l'orientation des Balkaniques en faveur de la Quadruple-Entente. Le dernier mot de la Grèce n'a pas encore été dit.

La Situation en Turquie

Liman von Sanders n'aurait pas été rappelé

Bucarest, 16 Août.

Le bruit du rappel de Liman von Sanders en Allemagne, est sans fondement. On fortifie actuellement les environs de Silivri, 30.000 hommes se trouvent dans cette région. Le dépôt de tramways de Seisoli fut transformé sous la direction d'ingénieurs allemands en fabrique de cartouches et de fusils, 500 ouvriers et soldats allemands y travaillent activement.

La santé du sultan

Dédéagatch, 16 Août.

La santé du sultan Mehmedrechad inspire de nouveau de vives inquiétudes à son entourage. Quoique l'opération faite par le docteur Israël ait parfaitement réussi, la convalescence se fait très lentement et très péniblement. Le sultan souffre d'une faiblesse qui augmente tous les jours d'une manière inquiétante.

Les Turcs fortifient Andrinople et la ligne de Tchataldja

Dédéagatch, 16 Août.

Les Turcs, depuis quelques jours, travaillent fébrilement à fortifier la ligne de Tchataldja et à pourvoir de nouveaux moyens défensifs la forteresse d'Andrinople.

Toute la population d'Andrinople et des environs, y compris les femmes, travaille au creusement de tranchées complémentaires qui sont entourées de fils de fer barbelés.

Se basant sur le rapport de Chukri pacha, les Allemands sont en train de combler les lacunes et les défectuosités constatées durant la guerre balkanique. Ainsi, on est en train d'élever un nouveau fort à côté de celui de Papaztepe, dont la force de résistance a été prouvée insuffisante durant le siège d'Andrinople.

De même, on a reculé de quelques kilomètres la ligne de défense extérieure de la forteresse du côté Sud, par ou seulement les Bulgares bombardaient la ville d'Andrinople durant le siège de la place, à cause du peu de distance qui séparait la ville des ouvrages de défense de ce côté-là.

De nouveaux canons sont placés sur des plates-formes bétonnées, construites entre les forts entourant la place.

Les sujets alliés de Syrie sont déportés par les Turcs

Paris, 16 Août.

Tous les sujets des puissances alliées qui n'ont pu quitter la Syrie, dit le *Temps*, ont été transférés à Orfa, en Mésopotamie.

Deux personnes ont succombé aux fatigues du chemin, un jeune homme et une femme voyageant avec son mari.

Les femmes qui se trouvent encore à Beyrouth sont toujours sous la menace de la déportation.

Les autorités militaires turques ont décidé d'appliquer aux Libanais la loi de la conscription militaire, sans toutefois les obliger à faire un service effectif. Elles leur réclament une taxe d'exonération de 10 livres turques, 230 francs, par personne visée par la loi militaire.

Le gouvernement est complètement entre les mains des militaires, depuis le départ du gouverneur Couyoumdjian. Des réfugiés syriens rapportent que ce dernier s'est arrêté à Alep, prétextant la maladie de sa femme. Il a demandé à différer son voyage. La persécution dont les Arméniens sont en butte actuellement à Constantinople n'est pas de nature à lui faire désirer de se trouver dans la capitale, étant lui-même Arménien.

En Serbie

Les intentions de la Quadruple-Entente

Nich, 16 Août.

L'officieuse « Samouprava » publie un article de fond.

Quoique les détails de la démarche collective de la Quadruple-Entente, dit-elle, ne soient pas encore connus, on peut dire tout-à-fait positivement que cette démarche est faite dans les meilleures intentions pour l'avenir des Balkans, et que les pays et les peuples balkaniques ne doivent aucunement s'alarmer de cette démarche.

En Roumanie

L'exportation des céréales

Bucarest, 16 Août.

Le Conseil des ministres a approuvé le rapport des ministres des Finances et des Travaux Publics, sur la levée de la prohibition de l'exportation de certaines céréales, plantes fourragères et oléagineuses, et autres produits agricoles. Les taxes spéciales d'exportation seront payées en or, aux tarifs suivants : Pour le blé, le seigle et leurs farines et gruaux, 600 francs par vagon ; pour l'avoine, l'orge, l'escourgeon et leurs farines et gruaux, 300 francs ; pour le maïs et sa farine, 400 fr. ; pour les pois, haricots, lentilles et autres légumineux, 900 francs ; pour le lin, le colza et autres oléagineux, 1.000 francs ; pour les huiles de lin et de colza, 1.000 francs.

Le Conseil des ministres a pris également une série de mesures destinées à faciliter l'exportation des produits autorisés. Les transports par chariots ne sont autorisés pour les points frontières que moyennant le paiement d'une surtaxe de 200 francs par vagon pour les agriculteurs et de 500 francs pour les négociants.

Le décret relatif à ces nouvelles dispositions paraîtra aujourd'hui à l' « Officiel ».

Les commissionnaires austro-allemands offrent, rendus à la gare frontière de Burdujeni, 10.000 francs le vagon de petits pois, 6.500 francs le vagon de blé, 7.500 le vagon d'orge, 5.500 francs le vagon d'avoine, 4.500 fr. le vagon de maïs. Ils paient en plus pour les petits pois et l'orge les taxes spéciales. Les prix ordinaires sont ainsi au moins triplés.

Sur le front serbe

L'artillerie serbe réduit au silence une batterie autrichienne

Nich, 16 Août.

Le 13 août, les Serbes ont réussi, par quelques coups de canon, à interrompre les travaux de fortification de l'ennemi en face du village de Dobra, sur le Danube.

Le même jour, en face de Velico-Selo, près Belgrade, un combat d'artillerie s'est engagé avec une batterie ennemie installée au village de Starchevo. Au douzième coup, l'artilleurie serbe a réduit au silence la batterie ennemie qui a tiré 60 obus.

L'attaque des Dardanelles

L'héroïsme des Hindous

Simla, 16 Août.

Sir Jean Hamilton a envoyé au général Sir Beauchamp Duff, commandant en chef aux Indes, une lettre signalant l'extrême valeur dont fit preuve, à Gallipoli, les 4 et 5 juin, le 4e d'infanterie Sikh, fort de 15 officiers anglais, 14 officiers et 514 soldats hindous. Il ne lui restait plus, après l'attaque, que 3 officiers blancs, 3 officiers et 134 soldats hindous. Néanmoins, il maintint ses positions sans un moment de flottement.

Dans le Caucase

(Communiqué de l'état-major russe)

Pétrograde, 16 Août.

L'état-major de l'armée du Caucase fait les communiqués officiels suivants :

13 AOUT. — *Dans la direction du littoral, fusillade.*

Dans la direction d'Olty et de la région de Bildassore, une tentative des Turcs pour passer à l'offensive a été repoussée par notre fusillade et nos mitrailleuses.

Dans la vallée de Passon, après un combat opiniâtre, nous nous sommes emparés de la crête ouest de Karaderbeut. Toutes les tentatives des Turcs pour reprendre les positions perdues sont restées sans résultat.

Un escadron d'un de nos régiments a chargé le convoi d'un train turc. Il a fait prisonnier l'escorte de ce train et a capturé un troupeau nombreux. Le train se composait de chariots chargés de grenades et de fusils.

Sur le reste du front, on ne signale aucune rencontre.

15 AOUT. — *Dans la direction du littoral et d'Olty, fusillade.*

Dans la vallée de Passa, nous avons repoussé les attaques des Turcs et leur avons infligé de grandes pertes.

Au sud de Karaderbent, fusillade.

Dans la direction de l'Euphrate, une de nos colonnes continuant la poursuite de l'ennemi a soutenu un combat, après lequel elle a occupé Melzguert. En un jour nous avons fait plus de 200 prisonniers.

Dans la direction de Van, un de nos détachements a eu un engagement avec les Kurdes qu'il a battu et dont il a fait beaucoup de prisonniers.

Sur le reste du front, on ne signale pas de changement.

En Allemagne

Une explosion des dépôts de munitions et de benzine

Amsterdam, 16 Août.

Des dépôts de munitions et de benzine, adjacents au grand garage d'automobiles blindées, établi par les Allemands à Cavatia ont été détruits par une explosion.

Le nombre des déserteurs va toujours en augmentant

Amsterdam, 16 Août.

Les journaux hollandais signalent le fait que les listes des déserteurs, publiées par le *Reichsanzeiger*, de Berlin, accusent une augmentation marquée. Ces listes contiennent des noms d'insoumis appartenant à toutes les régions d'Allemagne, et non plus seulement, comme au début de la guerre, aux pays frontières tels que l'Alsace-Lorraine et le Schleswig-Holstein.

Les petits enfants belges en exil

Amsterdam, 16 Août.

Le *Nieuwe Courant* dit que 27 petits enfants belges, qui se trouvaient dans un camp de réfugiés d'Uden, viennent d'être envoyés par tramway à Turn-Hout où leurs parents les attendaient.

Il y a encore au camp un petiot dont la famille et la résidence sont inconnus. Il sait dire seulement qu'il vient de Belgique, que son père est à la guerre, et que sa mère est morte.

La mortalité infantile, qui était très grande au début dans ce camp de réfugiés, a beaucoup diminué. Il y a, au cimetière, 70 petites tombes d'enfants belges morts en exil.

En prévision d'une campagne d'hiver

Amsterdam, 16 Août.

La *Gazette de Voss* dit apprendre de source compétente qu'on possède déjà des approvisionnements de vêtements d'hiver suffisants, notamment des manteaux de fourrures pour la campagne d'hiver éventuelle.

Von Bissing succéderait à M. de Bethmann-Hollweg

Amsterdam, 16 Août.

Selon un avis émanant de bonne source, les relations entre le kaiser et M. de Bethmann-Hollweg sont moins cordiales qu'autrefois. La démission de M. de Bethmann Hollweg est imminente.

Le successeur sera probablement M. von Bissing, gouverneur général de la Belgique, qui, d'après l'opinion de quelques milieux de Berlin, aurait une valeur incontestable pour l'Allemagne au moment où les négociations de paix commenceraient.

Contre les accapareurs

Genève, 16 Août.

Le département de l'Intérieur en Allemagne a avisé les autorités municipales et provinciales de sévir avec la dernière rigueur contre les accapareurs qui, dans le grand-duché de Hesse, font monter les prix des denrées d'une façon exorbitante.

On songe à Berlin à décréter le monopole d'Etat pour les légumes et la fixation d'un prix maximum.

La ville de Cologne a demandé au Conseil fédéral allemand de prendre les mesures suivantes : établissement d'un prix maximum pour le beurre, interdiction de battre la crème, établissement d'un prix de gros pour les denrées alimentaires et les céréales, établissement d'un prix maximum pour les légumes, réglementation de la vente des pommes de terre. Déjà, en effet, les spéculateurs accaparent les pommes de terre et les récoltes nouvelles.

L'Italie en Guerre

Les crédits pour la Marine en Italie

Rome, 16 Août.

La *Gazetta Ufficiale* publie un décret qui accorde au ministère de la Marine un nouveau crédit de 83.265.000 lire, pour faire face aux dépenses pour la guerre.

L'appel de la classe de 19 ans en Italie

Rome, 16 Août.

Le *Giornale Militaire Ufficiale* publie une circulaire ministérielle relative à l'appel de la classe 1896 et à la revision des réformés des classes 1892, 1893 et 1894.

L'appel de la classe 1896 commencera le 1er septembre 1915.

Les opérations du recrutement devront être terminées le 20 novembre. Les réformés des classes 1892, 1893 et 1894 devront être examinés par les Conseils de revision avant cette date.

Une prime au premier aviateur qui survolera Vienne

Rome, 16 Août.

Le milanais Lorenzo Fantoni a offert 2.000 francs au premier aviateur italien qui survolera Vienne.

Dans le Trentin

Vérone, 16 Août.

Dans le Trentin, la désolation est extrême. La vie est complètement suspendue. Les différentes villes regorgent de blessés slaves, hongrois et allemands.

Trente est occupée par un nombre considérable de soldats, parmi les quels on remarque beaucoup d'officiers allemands. On continue à fortifier la ville.

Rovereto est complètement évacué par la population civile. Les canons italiens la bombardent continuellement et avec succès. Les buts atteints par notre artillerie, outre la gare, furent l'acqueduc et l'usine électrique communale.

Dans les cités les plus proches du front, où se déroule l'action, outre le canon, on entend, à intervalles irréguliers, l'éclatement des mines. Les soldats autrichiens qui combattent dans cette région sont en grande partie de race allemande, mais il y a aussi des hongrois et des Tchèques.

En Angleterre

Un appel en faveur de la conscription

Londres, 16 Août.

Un groupe de personnalités anglaises, parmi lesquelles le major général Sir George Barker, Lord Charles Beresford, évêque de Birmingham, etc..., adressa l'appel suivant à ses compatriotes :

Nous croyons que la necessité de l'effort national complet et organisé pour la poursuite de la guerre, se fait vivement sentir. Notre opinion est que tout homme valide quelle que soit sa situation dans la vie, doit être prêt, lorsque le pays a besoin de lui sur la ligne de feu ou s'il a des aptitudes spéciales dans quelque autre poste à l'intérieur, de manifester leur désir de servir.

Nous proposons que des meetings soient organisés dans chaque ville, chaque village, et que des résolutions demandant au gouvernement de décréter le service obligatoire soient discutées et votées.

Nous demandons instamment à tous les hommes et femmes qui partagent notre manière de voir de créer des Comités locaux qui se chargeront de l'organisation des meetings et des manifestations.

Les mineurs du Pays de Galles menacent d'une nouvelle grève

Londres, 16 Août.

Les mineurs de la Galle du Sud ont tenu, hier, des réunions au cours desquelles ils ont adopté des résolutions exprimant leur mécontentement pour le retard apporté à l'achèvement de l'accord sur la question des salaires, et déclarant que si le remède n'est pas rapidement apporté, une nouvelle réunion des travailleurs des mines sera provoquée, qui étudiera la question d'un nouveau chômage.

Une manifestation de femmes

Londres, 16 Août.

Un cortège de femmes s'est déroulé hier, dimanche, dans les rues de Londres, dans le but de protester contre l'enregistrement de femmes sans garanties. Mme Despard, sœur du maréchal French, suffragette connue, a prononcé un discours.

— « Pendant que l'Angleterre lutte contre le militarisme prussien dans les Flandres, nous devons prendre garde que l'Angleterre elle-même ne soit pas prussianisée. Qu'on n'exploite pas les femmes en en faisant des jaunes, alors que les hommes sont dans les tranchées .On espérait que les femmes ne signeraient pas le registre national sans protestation ».

De son côté, Mme Sylvia Pankhurst a déclaré qu'elle ne signerait pas le registre national, disant que ce n'était là qu'une ruse pour avoir du travail à bon marché.

Enfin, le député Outhwaite a protesté contre le projet de mettre un impôt sur les gages des travailleurs.

En France

L'anniversaire de la victoire de la Marne

Paris, 16 Août.

M. Lugol, député et maire de Meaux, déclara au *Petit Journal* qu'il se proposait d'organiser une cérémonie de commémoration de la bataille de la Marne. Il espère obtenir la participation de l'armée, du gouvernement, et même de la ville de Paris, qui fut sauvée de l'invasion par cette victoire.

A la mémoire des héros tombés au champ d'honneur

Paris, 16 Août.

L'Association des Anciens Combattants de Gravelotte et du Rhin a fait célébrer ce matin à Notre-Dame de Paris un service solennel à la mémoire des héros tombés au champ d'honneur.

En Autriche

L'agitation tchèque grandit

Rome, 16 Août.

La *Tribuna* reçoit de Prague quelques détails au sujet de l'attaque des Tchèques au début de la guerre, l'Autriche commit la maladresse de les persécuter, de poursuivre leurs chefs et leurs journalistes. Des symptômes de révolte se manifestent aujourd'hui. Le mouvement est encore latent, l'autorité militaire essaie de l'étouffer, le gouvernement autrichien déclare dans ses journaux officieux qu'il doit lutter contre une conspiration organisée par les hommes politiques tchèques avec le concours de l'étranger. La police aurait signalé un véritable complot. A Prague, il y eut, ces jours derniers, de nombreuses arrestations. On exécuta de nombreuses perquisitions à domicile, on saisit des papiers, on supprima des journaux, on ferma des cercles, mais l'agitation continue. Elle gagne peu à peu les classes populaires.

L'inquiétude est grande à Vienne.

Les ravages du choléra

Amsterdam, 16 Août.

La province de Bukovine est actuellement éprouvée par une forte recrudescence de choléra. Des villages entiers sont dévastés par le fléau. Les médecins sont dans l'impossibilité de donner les soins les plus élémentaires.

Zurich, 16 Août.

Le nombre des nouveaux cas de choléra signalés en Autriche atteint 300. Le bulletin publié hier fait monter le nombre à environ cinq cents.

Les Pays neutres

Le trust suisse des importations

Berne, 16 Août.

Le *Bund* écrit à propos du trust des importations :

« L'Allemagne prétend avoir le droit de vendre à la Suisse ses produits aux conditions qui lui plaisent. Elle prétend notamment conditionner l'exportation du charbon indispensable à l'industrie et aux chemins de fer suisses, en compensation de marchandises que nous ne pouvons tirer que de pays avec lesquels l'Allemagne est en guerre, marchandises qui figurent sur les listes de contrebande de guerre.

« Cette information puisée, apparemment à bonne source, prouve que l'Allemagne cherche à exercer une pression sur les négociations de la Suisse avec la Quadruple-Entente, et donne un démenti formel à la *Gazette de Francfort* qui cherchait, par des dénégations, à dégager la responsabilité du gouvernement allemand. L'Allemagne ne peut matériellement gagner, par ses exigences, qu'un appoint infiniment faible au regard de ses besoins, et sans importance pour le résultat de la guerre, mais en même temps, elle laisse supposer à ses ennemis que sa situation est désespérée au point de dépendre de compensations suisses, malgré l'importance de la récolte indigène et de celle des pays occupés, malgré les immenses champs de blé à sa disposition. »

AUTOUR DE LA GUERRE

Sarah Bernhardt joue au profit des œuvres de guerre

Bordeaux, 16 Août.

Hier a eu lieu à Andernos, sous la présidence du préfet de la Gironde une matinée artistique au profit des Œuvres de guerre. Mme Sarah Bernhardt prêtait son concours à cette fête patriotique. C'est la première fois, depuis qu'elle a été opérée, qu'elle paraissait en public ; elle a dit des vers et la *Prière pour nos ennemis* pièce inédite de M. Louis Payen.

Mme Sarah Bernhardt, très émue, parut debout et malgré la terrible épreuve par laquelle elle a passé, elle n'a rien perdu de son magnifique talent. L'assistance, très nombreuse lui a fait des ovations répétées, des gerbes de fleurs lui ont été offertes. Au programme figurait aussi une conférence sur l'Alsace, par M. Henri Caïn, qui a été très applaudie.

Une cérémonie patriotique au Havre

Le Havre, 16 Août.

Hier après-midi, en présence de notabilités françaises, anglaises et belges, a eu lieu au cimetière de Sainte-Marie, une cérémonie patriotique, organisée par la Société des combattants de 1870-1871 et de Gravelotte.

Un cortège imposant, encadré par des troupes françaises, anglaises et belges, a déposé des couronnes et des gerbes de fleurs autour des monuments des combattants de 1870-1871, des tombes des soldats français et anglais récemment décédés, et du monument du Souvenir Français.

Des discours patriotiques ont été prononcés par MM. Menestrel, président des combattants ; Jenequin, adpoint au maire, et M. Louis Brindeau, sénateur.

Les Hollandais offrent un hôpital flottant à la France

Amsterdam, 16 Août.

On annonce que prochainement un hôpital flottant sera offert à la France par un groupe hollandais. Il peut être empaqueté et transporté complètement en 24 heures et comporte 200 lits.

A travers les Journaux

La *Guerre Sociale*. — Les Balkans. — M. G. Hervé :

Comment les Grecs ne voient-ils pas que s'ils s'entêtent, la Quadruple-Entente peut se passer d'eux, et, qu'abandonnés à eux-mêmes, la grande guerre européenne finie, les Bulgares leur enlèveront Cavalla, de sorte qu'ils n'auront ni Cavalla, ni Smyrne, et qu'ils auront perdu l'estime et la sympathie des peuples qui, depuis un siècle, les traitaient comme des amis et alliés ? Si les peuples des Balkans ne sont pas des enfants, en vérité, je vous le dis, dans quinze jours, la Fédération balkanique sera debout et ils viendront apporter leur pierre à l'édifice de l'Europe nouvelle fondée sur le droit des peuples. Je dis de plus qu'il faut qu'avec ou sans les balkaniques, les armées et les flottes alliées en finissent avec Constantinople !

Le *Petit Parisien* :

Si en dépit de sa résistance temporaire l'accord se fait entre les autres balkaniques, la Serbie — dont l'évolution est déjà caractéristique — accepte certains sacrifices, si la Bulgarie manifeste une habile modération, si la Roumanie, dont les rapports avec les Empires du Centre arrivent à l'extrême tension, franchit le pas décisif, il sera bien malaisé aux Hellènes, en dépit de toutes les considérations dynastiques, de s'immobiliser dans la solitude. Ils sont trop fins, trop circonspects, pour ne pas comprendre qu'on prétend les associer à une cause perdue en consolidant indéfiniment leur neutralité et que, dans l'Orient transformé, ils auront gaspillé leurs chances d'avenir. Il arrivera forcément une heure où le Cabinet d'Athènes discernera où sont les amitiés éprouvées et les alliances nécessaires; il ne tardera pas à voir qu'il a le choix entre la réalisation intégrale du programme hellénique et une diminution morale irrémédiable, pour ne point parler des risques territoriaux du lendemain. Qu'est-ce qu'un Cavalla précaire en face de la vaste et riche Ionie définitivement acquise ?

L'Humanité. — Les deux blocs. — De M. Emile Vandervelde :

Au surplus, quand nous parlons d'une guerre de libération, quand nous disons que la Quadruple-Entente se bat pour la liberté et qu'on nous dit : « Et la Russie ? » je ne me borne pas à répondre : « Et la Belgique ? » Je demande que l'on compare les deux blocs en présence. Dans l'un se trouve, avec le tsar, mais aussi avec le peuple russe, tout ce qu'il y a de nations libérales en Europe; dans l'autre, après l'abdication de la social-démocratie, il ne reste que les représentants des trois absolutismes tempérés par une caricature de régime parlementaire : Guillaume II, François-Joseph, Mahomet V ! Si la Quadruple-Entente l'emporte, les influences libérales, par la force du nombre, y prévaudront. Si, pour le malheur de l'Europe et du monde, les monarchies centrales flanquées du Grand Turc devaient l'emporter, c'en serait fait pour longtemps de la démocratie en Europe.

Du *Journal*. — La résistance russe. — De M. Ludovic Naudeau :

La résistance invincible des forteresses russes ! Voilà un des traits marquants de la campagne actuelle sur la Bobr. Ossovietz bombardé opiniâtrement depuis plusieurs mois demeure imprenable. Quant à Kovno, au milieu du Niémen, les Allemands, après des bombardements effroyables, viennent de lui livrer infructueusement quatre assauts successifs auxquels les Russes ont répondu par de victorieuses contre-attaques.

Les Allemands, depuis le commencement de la guerre, rêvent de se rendre absolument maîtres du Niémen et d'en faire en quelque sorte leur frontière militaire; mais tant que Kovno ne sera pas pris, ce rêve demeurera vain. Or, Kovno ne sera pas encore pris demain, ni après-demain ! A droite du Niémen, entre ce fleuve et la Dvina, c'est-à-dire en Courlande, une série de manœuvres habiles de nos alliés a contraint les Allemands à des mouvements rétrogr

Une Lettre de M. Th. Mante

Nous recevons de M. Théodore Mante la lettre suivante :

Paris, le 14 Août 1915.

Monsieur le Directeur du *Petit Provençal*,
Monsieur le Directeur,

En réponse à l'article me concernant que vous avez publié dans le *Petit Provençal* du 12 courant, je me permets de croire, faisant appel à votre impartialité et à votre esprit d'équité, que vous ne me refuserez pas d'insérer la lettre que je vous adresse.

La Cour a cru devoir juger que la Société Provençale de Charbons, Cokes et Briquettes dont j'étais président du Conseil d'administration, était, du fait de ses origines et de sa constitution, une affaire allemande.

Pour aujourd'hui, j'ai à cœur de mettre ma bonne foi et mon honorabilité entièrement hors de cause.

Personne au monde ne peut me faire un grief d'avoir avant la guerre, dans l'intérêt du port de Marseille, facilité l'importation des charbons allemands qui ont largement contribué à la commodité de la navigation et de l'industrie.

Alors que peut-on me reprocher ?

De n'avoir pas fait connaître la situation exacte de la Société que je présidais ou des conditions dans lesquelles je me trouvais vis-à-vis d'elle ?

A ce sujet, j'oppose un démenti formel.

J'affirme que j'ai proposé, au Parquet de Marseille et *par deux fois*, la liquidation de la Société et que cette solution a été écartée.

J'affirme que le Parquet de Marseille a eu connaissance par des notes écrites et signées par moi et remises les 20 et 23 octobre de toute la situation exacte de la Société de Charbons, Cokes et Briquettes et des conditions particulières qui existaient entre elle et moi.

J'affirme avoir déclaré par écrit dans ces notes au Procureur de la République que les actions dont j'étais propriétaire jouissaient d'une garantie d'intérêt de 6 % et étaient soumises à une faculté de revente pour moi-même et de rachat pour le Groupe allemand.

J'affirme que c'est après que le Parquet a été entièrement mis au courant de cette situation que, d'accord avec lui, j'ai transformé le 1er février, la Société de Charbons, Cokes et Briquettes en Société Provençale de Charbons, Cokes et Briquettes par une augmentation de capital, au moyen d'une souscription de 400.000 francs par mes amis et moi-même en vue de consolider le maintien d'une majorité française.

J'affirme, en un mot que, dans cette affaire, le Parquet n'a rien ignoré de la situation et que je n'ai rien fait que d'accord avec lui.

Qu'on ne puisse mettre en doute la bonne foi du Parquet, je le comprends. Aussi je ne l'incrimine pas. Mais alors pourquoi pourrait-on douter de ma bonne foi, à moi qui n'ai fait que suivre les indications de mes conseils et qui ai pris soin de ne rien faire sans être complètement d'accord avec le Parquet.

Comme preuves de ce que j'avance, je remets, Monsieur le Directeur, en vos mains toutes les pièces qui justifient mes affirmations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

TH. MANTE.

Si un journal est, pour certains, une tribune, il ne saurait être en tout cas un tribunal et encore moins une Cour de Cassation. M. Théodore Mante nous permettra donc de ne pas juger à notre tour et en dernier ressort un procès, qui, d'ailleurs, fut en de trop bonnes mains à la Cour d'Aix pour que nous ayions la prétention d'y changer quelque chose.

La lettre de M. Mante tend, en effet, à discuter la chose jugée : nous ne saurions participer à cette discussion qui a le tort évident d'arriver trop tard.

Et si nous n'avons pas à apprécier, juridiquement parlant, la conduite de M. Th. Mante — laissant ce soin à ceux dont c'est la fonction — nous n'avons pas davantage à apprécier l'attitude du Parquet. M. le Procureur de la République, mis en cause par M. Mante, saura bien, le cas échéant et s'il le juge utile, se défendre lui-même.

Pour nous, l'affaire Mante se résume et se limite aujourd'hui à l'information actuellement en cours et qui a pour but de rechercher si oui ou non le président du Conseil d'administration de la Société Provençale des Charbons, Cokes et Briquettes tombe sous le coup de la loi du 4 avril 1915. Et, sur ce point, que M. Mante, qui eut pour les Allemands un faible dont il a quelque droit de se repentir aujourd'hui, nous autorise à penser et à dire qu'il n'y a pas qu'à Berlin qu'il existe des juges. Il en reste encore en notre beau pays de France, qui continuent la fière tradition de ne rendre que des arrêts et non des services.

AUX OUVRIERS METALLURGISTES

La Loi Dalbiez

La Bourse du Travail nous communique :

Les camarades métallurgistes de toutes spécialités employés dans les établissements qui travaillent pour le compte du gouvernement (matériel de guerre et munitions) sont informés :

1° Que le Comité de défense des ouvriers métallurgistes fonctionne régulièrement sous les auspices du Syndicat des Métaux, et qu'il tient une permanence tous les jours, à 7 heures du soir, à la Bourse du Travail, salle Pelloutier.

2° Qu'il est de leur devoir d'apporter tout leur concours au Comité pour veiller à l'application de la loi Dalbiez, qui vient d'être adoptée par le Parlement.

Dans ce dernier but, ils sont invités à se renseigner *exactement*, dans leurs ateliers respectifs, sur les hommes mobilisés qui travaillent à la fabrication du matériel de guerre et des munitions, à l'effet de signaler au Comité les non professionnels qui n'ont pas au moins *un an* d'exercice dans le métier pour lequel ils sont mobilisés.

Il est extrêmement recommandé d'être précis et ne donner que des renseignements sûrs, de sorte que la corporation puisse, en veillant à l'application de la loi, faciliter l'œuvre du gouvernement par une production intensive et irréprochable des munitions de guerre, ce qui nous aidera, dans une large mesure, pour obtenir la victoire contre l'envahisseur. — *Le Secrétaire de la Bourse du Travail :* B. OLLIVIER.

Chronique Locale

Chambre des Appels Correctionnels. — Dans son audience de vacations d'hier matin, présidée par M. Chamblard, la 4e Chambre des Appels Correctionnels a prononcé les condamnations suivantes : Bernadac Adrien, six mois de prison pour vol ; Peccioti, huit mois de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion ; Maurel, six mois de prison pour vol ; Cattina, trois mois de prison pour vagabondage et coups et blessures ; Escobar, quatre mois de prison pour vol et infraction à un arrêté d'expulsion ; Maltesi, quatre mois de prison pour coups et blessures ; Duranti, quatre mois de prison, avec sursis, pour vol.

Les vols à la tire. — M. Auguste Lacretelle, propriétaire à Sidi-Bel-Abbès, de passage à Marseille, gardera un souvenir fâcheux du court séjour qu'il vient de faire dans notre ville. Il faisait une promenade en tramway lorsque, arrivé à destination, il constata que pendant le voyage un habile tire-laine lui avait enlevé son portefeuille contenant 350 francs. M. Lacretelle a porté plainte à la Permanence centrale et M. Letroublon, commissaire de service, a prévenu la Sûreté.

Au feu !... — A la suite d'un court-circuit, le feu se déclarait, hier, vers 1 heure de l'après-midi, dans un bâtiment servant au séchage des tourteaux, à l'huilerie Sainte-Marie, à Saint-Louis. Un ouvrier, atteint par la commotion électrique, fut légèrement blessé et put rentrer chez lui. Quant au sinistre, il fut rapidement maîtrisé par les pompiers accourus sous les ordres du capitaine Dufieu et de l'adjudant Bonnet. Les dégâts sont insignifiants.

Demi-heure plus tard, rue Jacquand, au Rouet, le feu se déclarait dans l'entrepôt de billots de bois de M. Mallet. Sous les ordres de l'adjudant Moulès, les pompiers eurent tôt fait de conjurer ce sinistre, dont les causes sont attribuées à une imprudence d'enfant.

Vers 1 heure 30 de l'après-midi, on signalait de Saint-Menet, que le feu s'était déclaré dans une pinède de la propriété de M. de Robien, près d'un grand entrepôt de fourrages. Les pompiers, sous les ordres du lieutenant Saulet, réussirent d'abord à protéger l'entrepôt de fourrages, puis maîtrisèrent le sinistre après deux heures de travail. Les dégâts ne sont pas importants.

Enfin, vers 4 heures, un autre incendie de colline était signalé au quartier du Collet-Redon, à Château-Gombert. Deux équipes de pompiers se sont rendues sur les lieux sous les ordres du capitaine Dufieu.

Graves chutes. — Vers 3 heures 30, le jeune Kina Villalon, 17 ans, demeurant quai de Rive-Neuve, descendait à bicyclette dans la rue Saint-Eutrope ; en arrivant à l'angle de la rue Saint-Cassien, un brusque coup de guidon lui fit perdre l'équilibre ; il alla donner de la tête contre un mur et roula sous un tramway qui passait. On le releva évanoui et on dut le faire admettre à l'Hôtel-Dieu. Son état présente un caractère sérieux de gravité.

Un accident de même nature s'est produit boulevard d'Athènes, vers minuit. M. Georges Mallet, ébéniste, demeurant au n° 63 de ce boulevard, regagnait son domicile, lorsqu'il glissa et tomba de tout son long sur le trottoir. Dans sa chute, M. Mallet s'est fracturé la jambe droite et dut être admis d'urgence à l'hôpital.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Capture de chiens errants.* — Il a été capturé, avant-hier dimanche et hier lundi, sur la voie publique, 35 chiens errants.

Marché aux porcs. — Les 240 animaux apportés hier sur le marché, ont tous été vendus à des prix variant de 25 à 30 fr.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous devons citer aujourd'hui les noms :

De M. Auguste Lang, du 2e régiment de fusiliers marins, tué à l'ennemi le 4 juillet, à l'âge de 20 ans.

De M. Ange Paoletti, élève du Lycée de Marseille, soldat au 112e d'infanterie, tué à l'ennemi à l'âge de 20 ans.

De M. Fernand Roubière, de Saint-Julien-les-Martigues, soldat au 23e bataillon de chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 16 juin, à l'âge de 21 ans.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Pour le travail à domicile

Ce soir et tous les soirs, de 6 à 7 heures, permanence du Syndicat des ouvrières des industries du vêtement, salle 18, à la Bourse du Travail. Adhésions au Syndicat ; perception des quotités ; réclamations d'ordre professionnel ; divers.

Les Conseils Généraux

Clermont-Ferrand, 16 Août.

En ouvrant la session du Conseil général du Puy-de-Dôme, M. Clémentel a prononcé un discours dont nous extrayons le passage suivant :

« Pour l'indépendance et pour la liberté des peuples, pour l'existence même de notre pays, nous soutenons depuis un an la lutte la plus gigantesque qu'ait connue l'humanité. Toutes nos volontés, toutes nos énergies sont tendues vers un seul but : la victoire. Cette victoire, qui sera celle du monde civilisé, nous la conquerrons grâce aux efforts de nos valeureux alliés, grâce à la prodigieuse ténacité de notre vaillante armée, dont l'histoire restera comme la plus belle épopée de l'énergie française ; nous la conquerrons grâce à notre magnifique improvisation de nouveaux moyens matériels de combat, improvisation poursuivie sous le feu de l'ennemi, et dont les résultats se sont faits et se feront chaque jour sentir davantage.

« Dans cette œuvre, les Commissions parlementaires ont eu, depuis sept mois, une très large part, écartant toutes préoccupations personnelles, toute arrière-pensée politique, évitant de faire ralentir la tribune de discussions qu'interdit l'état de guerre. Elles ont pris part à l'action, elles ont, par des décisions, par des suggestions, travaillé ardemment à l'œuvre de la Défense Nationale. La paix signée après la victoire, le compte rendu de leurs travaux quotidiens sera publié, avec celui des efforts faits dans l'avant-guerre, notamment par la Commission du budget pour l'accroissement du matériel de combat, l'augmentation du nombre des mitrailleuses et des projectiles, le renforcement de l'artille lourde. Jusque-là, nous continuerons à travailler en silence. Nous continuerons à aider le Gouvernement par un contrôle bien compris, une active collaboration à augmenter chaque jour davantage la puissance matérielle de notre armée, et à hâter ainsi l'heure de la délivrance de la patrie et le triomphe de ses armes. »

Montauban, 16 Août.

Le Conseil général a réélu à l'unanimité président M. de Selves, sénateur, ancien ministre. En prononçant son discours, M. de Selves parlant de la guerre, a dit : « J'ose proclamer bien haut que notre fermeté inébranlable et notre volonté inflexible sont plus fortes, plus enracinées que jamais dans nos âmes. Il est vain pour nos ennemis d'insinuer des possibilités de paix. La guerre sera longue, nous saurons nous préparer à la soutenir et à la rendre victorieuse d'un cœur ferme et toujours confiant. Saluons bien bas les jeunes héros tombés pour la patrie, adressons à nos glorieuses armées, vraiment sans peur et sans reproche, l'assurance de notre dévouement sans limite. »

Châteauroux, 16 Août.

Sur la proposition de M. Dumont, député, et de M. Patureau-Mirand, conseiller général, le Conseil général de l'Indre a adopté, à l'unanimité, l'adresse suivante :

« Le Conseil général de l'Indre adresse ses sentiments de vive reconnaissance au gouvernement qui, au cours de cette année, a supprimé l'offensive allemande et préparé notre succès de demain. Le Conseil exprime sa confiance absolue dans le gouvernement et engage tous les Français à se grouper autour de lui pour dominer les événements, et donner à l'armée, dans ces circonstances particulièrement difficiles, grâce à leur effort maximum, tout ce qui est nécessaire pour imposer notre volonté à l'ennemi et assurer le triomphe de la justice et du droit. »

Limoges, 16 Août.

A l'ouverture de la séance du Conseil général, le président, M. Roux, a rappelé l'ordre du jour de confiance au gouvernement de défense nationale voté, il y a un an, dans un sentiment de solidarité nationale, de concorde et d'union et a ajouté : « Nous affirmons, une fois de plus, notre union sacrée ; nous renouvelons au gouvernement de la République l'expression de notre plus entière confiance ; nous adressons à nouveau à l'admirable armée française l'hommage de notre admiration et de notre reconnaissance, et à nos glorieux morts notre souvenir respectueux et ému. »

Les paroles de M. Roux ont été saluées d'applaudissements unanimes.

Epinal, 16 Août.

La session du Conseil général des Vosges s'est ouverte cet après-midi à deux heures. L'adresse suivante a été votée à l'unanimité :

« Le Conseil général, au moment de commencer ses travaux, envoie à l'armée le témoignage de son admiration et de sa reconnaissance pour la vaillance, le courage et l'endurance que nos héroïques combattants déploient sous la direction de leurs chefs éminents. Nous avons confiance dans le triomphe final et dans l'Union sacrée, qui n'a cessé de guider tous les actes de notre gouvernement et nous sommes persuadés que de la collaboration effective du Parlement, du gouvernement et du commandement militaire naîtront les ressources indispensables à notre armée pour assurer la victoire finale, la délivrance du pays et une paix glorieuse et durable. »

Auxerre, 16 Août.

Le Conseil général de l'Yonne a réélu, à l'unanimité, M. Bienvenu Martin président. En son absence, M. Ribière, sénateur, vice-président, a prononcé un discours dans lequel il a affirmé la volonté des alliés de combattre jusqu'à la victoire.

Le Conseil a adopté l'adresse suivante :

« Le Conseil général salue de son hommage ému la mémoire des combattants morts pour la Patrie ; il exprime son admiration à l'armée et il affirme sa foi inébranlable dans la victoire des nations alliées pour le triomphe du Droit et de la Liberté des peuples ».

Les conseillers ont envoyé une adresse de sympathie et de félicitations à leur collègue M. Surugue, ancien maire d'Auxerre, engagé volontaire à l'âge de 76 ans, actuellement au front comme simple sapeur au 6e génie.

Draguignan, 16 Août.

Le Conseil général ouvre sa session ordinaire, aujourd'hui, à 2 heures 30, sous la présidence de son doyen d'âge, M. Oscar Michel, assisté de M. Mouttet, secrétaire.

M. le préfet assiste à la séance.

En prenant possession de la présidence, M. Michel s'exprime ainsi :

Au moment où nous entrons dans la deuxième année de la guerre, il est du devoir du Conseil général du Var d'adresser aux troupes de terre et de mer toutes ses félicitations et sa vive gratitude pour leur remarquable énergie et leur endurance à la lutte en faveur de la civilisation mondiale. Nous envoyons un salut cordial à ceux de nos collègues qui sont sur le front. Luttant aux côtés de nos alliés, nos vaillantes troupes combattent les envahisseurs teutons, dont les procédés barbares déshonorent l'humanité ; ces troupes merveilleuses font l'admiration du monde entier, voire même de nos ennemis, et ont la confiance absolue en la victoire finale !

Ces jours derniers, nous avons accompagné à sa dernière demeure M. Clavier, qui fut notre collègue pendant plus de vingt années. Sa carrière administrative bien remplie laisse parmi nous un profond souvenir, et sa bonne camaraderie, les meilleures sympathies.

MM. le préfet, Fourment et Reuvec ont retracé tour à tour sa longue et laborieuse carrière administrative et fait son éloge auquel nous nous associons de tout cœur.

Le Conseil général maintient les pouvoirs à son bureau. M. Vigne, président ; Fabre, Reutec, vice-présidents ; il nomme M. Lenoir en remplacement de M. Négrel, décédé. Les secrétaires, MM. Claude, Maurice Mouttet, sont maintenus secrétaires.

Toutes les affaires portées au bordereau sont renvoyées aux Commissions compétentes.

M. Reutec pose au préfet une question relative aux embusqués. Le préfet ne pouvant répondre, la question sera transformée en vœu.

M. Mouttet dépose son rapport concernant le choix d'un établissement pour les tuberculeux. Renvoyé à la 3e Commission.

M. Balp présente un vœu tendant au maintien de la loi sur le sucrage. (Adopté.)

M. Guré émet le vœu tendant à ce que les chevaux qui sont mis en vente par les soins de l'armée, soient répartis dans les départements proportionnellement aux réquisitions qui leur ont été faites. (Adopté.)

La séance publique est levée à 3 heures et demie et les membres de l'assemblée se réunissent dans leurs Commissions.

Séance publique aujourd'hui à 2 heures.

Un Héros de 16 ans reçoit la Médaille Militaire

Morlaix, 16 Août.

Le commandant Lague, commandant d'armes, vient de remettre, devant la population de Morlaix, la Médaille militaire au jeune Yves Mével, de Morlaix, parti à 16 ans sur le front, avec un détachement du 72e d'infanterie.

Le jeune Mével a été grièvement atteint de six balles et a perdu l'œil droit au cours de la campagne.

Le Crime d'une Alsacienne

Elle avait traité de « Boches » des soldats allemands

Bâle, 16 Août.

A la suite d'une plainte déposée par le ministère de la Guerre, le Tribunal de Dessau a intenté une action pénale contre une jeune fille de Rombach, près Metz, Mlle Gabrielle Barthel, actuellement en prison préventive pour offense à l'armée allemande causée par l'emploi du terme « boche ».

Mlle Barthel, jeune Alsacienne dont la mère est d'origine française et qui a deux cousins soldats dans l'armée française, avait rendu visite, à Pâques, à son père, à Zerbst (Anhalt).

Le 5 juin, un convoi composé de prisonniers portant des sacs postaux destinés à un camp de prisonniers traversait la ville. Mlle Barthel, allant à la rencontre du convoi, laissa tomber une feuille de papier qu'un prisonnier russe ramassa, mais un soldat de l'escorte eut le temps de se saisir de la feuille. La jeune fille fut amenée au corps de garde où on constata que le billet portait ces mots : *Vive la France ! Savez-vous que les Boches ont subi récemment une défaite près d'Arras ?*

On l'inculpa d'abord d'espionnage, mais bientôt cette accusation fut abandonnée par le ministère public qui porta plainte pour emploi du mot « boche ».

L'accusée et son défenseur ont soutenu que le mot *boche* ne constitue pas une offense ; cette expression, ont-ils dit, sert à désigner toutes les personnes qui parlent allemand, y compris les Suisses allemands et les Luxembourgeois.

La Cour a longuement discuté sur la signification précise du mot *Boche*. Pour le président, c'était un provincialisme qui signifiait à peu près « abcès répugnant » (sic). En tout cas, la Cour a estimé que ce terme n'était rien moins que flatteur et elle a décidé de renvoyer l'affaire, sur la proposition de la défense et du ministère public. D'ici là, l'Université de Strasbourg a été priée de nommer un expert chargé de se renseigner sur la signification du mot *Boche*, en Alsace-Lorraine.

La Répercussion de la Guerre dans les Régions arctiques

Paris, 16 Août.

On mande de Christiana, à la *France de Demain* :

Le journal *Verdensgang* raconte un incident où l'on voit que les événements de la guerre actuelle ont leur répercussion même dans les régions polaires.

Ce phénomène s'explique d'une manière fort simple.

En 1908, l'expédition du comte Zeppelin a débarqué au Spitzberg et y a établi une station allemande avec un télégraphe sans fil ; mais la rive ouest de Grossbay, où les Allemands s'étaient installés, avait été autrefois occupée par les Anglais. Il y fut donc, autour de ce territoire, une contestation entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Les Allemands implantés sur cette rive ne montrèrent aucun embarras. Sans s'inquiéter des questions de droit, ils se mirent à exploiter les gisements de cuivre qui se trouvent à la lisière de la possession britannique. Ils continueraient encore si la guerre actuelle n'était pas survenue.

Au mois d'octobre 1914, à la période des tempêtes automnales, un croiseur britannique fit son apparition dans la baie.

Les Allemands, dont la télégraphie sans fil était dérangée depuis longtemps, par suite des intempéries arctiques, ne se doutaient point qu'une guerre avait éclaté entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Ils saluèrent l'arrivée du navire de guerre en hissant leur pavillon.

Le croiseur jeta l'ancre à la station germanique.

Quelle ne fut la surprise des Allemands quand on leur déclara qu'on les faisait prisonniers.

Pendant la traversée, ils ont appris la grande conflagration qui anéantira l'empire germanique.

COMMUNICATIONS

Section des peintres en bâtiment. — Les ouvriers peintres en bâtiment sans travail sont priés de se présenter à la permanence du Syndicat du bâtiment, Bourse du Travail, salle 6, de 6 heures 30 à 7 heures 30, pour de l'embauche prochaine.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 16 Août.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Violente lutte d'artillerie pendant toute la journée sur un grand nombre de points du front.

Nos batteries ont causé à l'ennemi des pertes sensibles dans la région de Quennevières et arrêté son bombardement.

Sur le plateau de Nouvron, elles ont sérieusement endommagé les travaux allemands au nord de Godat (entre Berry-au-Bac et Loivre).

L'ennemi ayant encore envoyé des obus sur Saint-Dié, nous avons tiré sur les gazomètres de Sainte-Marie-aux-Mines, qui ont fait explosion.

Un autre tir de représailles a déterminé l'incendie d'une fabrique allemande à l'est de Munster.

Toulouse, 16 Août.

Le préfet de la Haute-Garonne vient de prendre un arrêté invitant formellement les maires du département à prendre également des arrêtés sévères afin de surveiller les marchés d'approvisionnements et éviter l'accaparement au détriment des habitants, de l'intérêt général du pays et de la défense nationale.

LA CRISE GRECQUE

Battu à la Chambre le Ministère démissionne

La séance de la Chambre

Athènes, 16 Août.

L'animation est grande aujourd'hui dans la ville et dans toute la Grèce où l'on attend avec impatience les résultats de la séance de la Chambre. Les journaux exposent longuement le rôle qu'elle doit jouer, et ce qu'on attend d'elle.

On a beaucoup acclamé M. Venizelos.

Athènes, 16 Août.

M. Zavitzianos, candidat vénizéliste, a été élu président de la Chambre, par 57 voix de majorité.

Le Gouvernement est démissionnaire.

Athènes, 16 Août.

L'ouverture de la Chambre a eu lieu avec le cérémonial habituel, puis il a été procédé à l'élection du président ; 306 députés ont pris part au scrutin, qui a donné les résultats suivants :

M. Zavitzianos, candidat vénizéliste, a obtenu 182 voix.

M. Dellios, candidat gouvernemental, 93 voix.

M. Varnoglis, candidat du parti de M. Demetracopoulo, 7 voix.

Bulletins blancs, 124

La Chambre a salué ces résultats par de vifs applaudissements.

La Serbie et l'Entente balkanique

Nich, 16 Août.

La Skoupchtina a repris ses séances aujourd'hui.

Nich, 16 Août.

Le président du Conseil, M. Pachitch est parti, se rendant auprès du régent, le prince héritier Alexandre.

Les Pourparlers turco-bulgares sont-ils interrompus ?

Sofia, 16 Août.

Le retour des délégués envoyés en Turquie est interprété de façon diverses.

Dans les cercles bien informés, on déclare que les négociations turco-bulgares sont provisoirement ajournées à la suite de divergences sur certaines questions de détail qui ne sont pas — on espère voir la Turquie se rendre à l'évidence — de nature à amener une rupture et consentir aux demandes de la Bulgarie.

Par contre, ceux qui connaissent la mentalité turque se montrent sceptiques sachant que dans le passé la Turquie a été intransigeante toutes les fois qu'il s'agissait de faire des concessions amiables. On est d'avis dans ces milieux que les négociations ne seront pas reprises, mais que si la Turquie voyait un danger imminent du côté bulgare à la suite d'une entente possible avec les puissances alliées, elle fléchirait certainement dans l'espoir d'éviter une attaque bulgare.

Les Américains dans les rangs canadiens

Londres, 16 Août.

Le général San Hughes, ministre de la Défense canadienne, actuellement à Londres, a fait l'intéressante déclaration suivante : « J'ai déjà écrit plus de cent lettres à des mères de jeunes gens américains qui sont tombés dans les Flandres en combattant aux côtés de leurs camarades canadiens. A l'heure actuelle, plus de 2.000 citoyens américains se sont engagés dans le contingent canadien.

La Résistance russe

Nos alliés infligent aux Allemands de terribles pertes

Genève, 16 Août.

De la *Tribune de Genève :*

En Courlande, entre Schœnberg et Friedrichtadt, les Russes, par des attaques continuelles, rendent la retraite allemande de plus en plus difficile et les Allemands ont été obligés de sacrifier beaucoup de monde pour dégager deux divisions serrées de près par les Russes.

Sur tout le cours de la Duna, ainsi qu'à Grand-Buschof et à Alt-Selberg, les Allemands essuient de grandes pertes, mais ils ne parviennent pas à dégager leurs troupes ; ils ont fait venir deux corps d'armée du Sud pour continuer la lutte.

A Lowno, les Allemands ont encore perdu douze mille hommes, mais à l'ouest de la forteresse, ils ont progressé de huit cents mètres.

A Malyszne et dans toute la partie boisée du Nurzéo, les Allemands ont perdu six mille hommes ; les Russes continuent leur retraite.

A Novo-Georgievsk, les Allemands ont reculé de deux kilomètres. Les Russes ont pris des mitrailleuses et fait mille prisonniers. En outre, les Allemands ont eu deux mille tués et blessés.

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien

Rome, 16 Août.

Le commandant suprême de l'armée italienne fait le communiqué officiel suivant :

Dans la zone du Tonale et dans la secteur de Valdassa (Settecemuni), le duel d'artillerie a été, hier, assez intense.

De nouveaux progrès sont signalés dans la vallée de Sexton (Drava).

—Notre artillerie a bouleversé les retranchements ennemis sur le Seikofel et le Croda-Rossa et a forcé au silence l'artillerie ennemie qui tenait là.

Nos troupes d'infanterie se sont avancées le long des vallées du Bacherbach et du Bodenbach, prenant d'assaut les défenses ennemies et faisant quelques dizaines de prisonniers. —

Dans la nuit du 14 au 16 août, l'ennemi a tenté, par une contre-attaque, de reprendre les positions perdues sur le Bodenbach, mais il a été repoussé.

Des renseignements ultérieurs sur l'action du 13 août, dans la vallée de Popena, qui a été annoncée, hier, confirment les lourdes pertes subies par l'ennemi. Dans une tranchée on a trouvé plus de deux cents cadavres dont quelques officiers.

En Carnie, dans la nuit du 14 au 15, l'ennemi a prononcé une violente attaque contre les positions de Pal-Piccolo, de Freikefel et de La Pal-Grande ; mais la ferme attitude de nos troupes d'infanterie, appuyée par l'action efficace de nos batteries, a repoussé l'ennemi sur tout le front, lui causant de lourdes pertes.

Dans la zone du Monte-Nero, nous avons réalisé, hier, de nouveaux progrès, notamment dans la direction de Plezzo, où nous avons fait environ trois cents prisonniers.

Signé : CADORNA.

L'avance italienne se poursuit av[illegible]

Genève, 16 Août.

De la *Tribune de Genève :*

Les Italiens bombardent les forts de Dnor et de Coritenza.

Dans la région de Plezzo, les Autrichiens ont brusquement reculé à la suite des violentes et nombreuses attaques des Italiens.

Dans la région de Sextens, depuis le 12 août, les Autrichiens ont perdu sept kilomètres de tranchées, trois lances-bombes, des mitrailleuses et trois mille hommes, dont huit cents prisonniers.

Le Roi de Bavière sur le Front occidental

La Haye, 16 Août.

Selon un télégramme de l'Agence de Munich à l'Agence Wolff, le roi de Bavière est parti, le 14, pour le front occidental.

L'Allemagne a besoin de Soldats

Genève, 16 Août.

Cette semaine, on va appeler sous les drapeaux, en Allemagne, tous les employés de banques et de maisons de commerce qui sont encore aptes à faire du service militaire.

Le Sort de la Pologne

Les Austro-Allemands contre l'autonomie

Amsterdam, 16 Août.

Le *Berliner Tageblatt*, dans sa revue de la semaine, s'en prend au manifeste par lequel le Club Austro-Polonais a demandé la formation d'une Pologne autonome. Quel avantage, dit le journal, avons-nous, l'Allemagne et l'Autriche, à créer une Pologne autonome, qui serait en état de poursuivre ses intérêts économiques, en opposition avec les nôtres. Ne serait-elle pas plutôt un danger qu'une garantie pour la paix de l'avenir.

L'entrevue du baron Burian et du chancelier allemand

Amsterdam, 16 Août.

La *Gazette de Francfort* apprend de Vienne que le baron Burian est rentré samedi dans la capitale autrichienne.

Berne, 16 Août.

Commentant les entretiens qu'a eus récemment le baron Burian avec le chancelier de l'Empire, la *Gazette de Francfort* du 14 août déclare qu'on a ressenti à Vienne et à Berlin le besoin d'entretiens politiques personnels.

Le nouveau roi

Londres, 16 Août.

On mande de Pétrograde au *Times :*

On s'attend à la prochaine proclamation de l'archiduc Charles-Etienne comme roi de Pologne. La presse autrichienne a annoncé, il y a quelque temps, que l'Allemagne et l'Autriche étaient d'accord sur ce choix. La cérémonie du couronnement aura lieu à la cathédrale de Varsovie, près du château royal.

Raid d'un Sous-Marin allemand en Angleterre

Londres, 1, Août (officiel).

Ce matin, entre 4 heures 30 et 5 heures, un sous-marin allemand lança plusieurs obus contre Parton, Harrington, Whitehaven, sans causer des dégâts appréciables.

Quelques obus frappèrent le remblai de chemin de fer Nord de Parton.

La circulation des trains ne subit qu'un léger retard.

Quelques incendies éclatèrent à Whitehaven et à Harrington ; ils furent promptement éteints. On ne signale aucune victime.

« L'Homme Enchaîné » saisi et suspendu

Paris, 16 Août.

Le journal l'*Homme Enchaîné*, dirigé par M. Clemenceau, a été saisi à l'imprimerie dans la nuit de dimanche à lundi et suspendu pour une durée de quatre jours. Il reparaîtra samedi matin.

Les Commandes de Munitions au Canada

Ottawa, 16 Août.

On annonce officiellement que les commandes de munitions passées au Canada par le gouvernement anglais, exécutées ou en cours, se montent à quarante-six millions de livres sterling.

Des Bombes étaient enterrées dans un Faubourg de Lisbonne

Lisbonne, 16 Août.

En travaillant dans un faubourg de Lisbonne, un ouvrier découvrit une bombe qui explosa, le blessant grièvement. La police découvrit un grand nombre de bombes qui étaient enterrées au même endroit.

Collision de Trains à Perpignan

UN MORT, CINQ BLESSES DEGATS MATERIELS IMPORTANTS

Perpignan, 16 Août.

Au passage à niveau de la route d'Espagne, près de Perpignan, un train en manœuvre, venant de la gare de Perpignan, et rentrant au dépôt, a été pris en écharpe par un train de marchandises sortant du dépôt et allant sur Narbonne.

Deux soldats d'infanterie convoyant un vagon-réservoir de vin à destination de Bretigny-sur-Orge, se trouvaient avec trois employés de la Compagnie, dans le fourgon accroché après le tender. L'un a été tué et le second grièvement blessé. Le chauffeur a la jambe fracturée, le chef de train et deux hommes d'équipe sont légèrement contusionnés.

Les dégâts matériels sont importants.

DOULEURS dans le DOS
PILULES FOSTER

Sans rivales pour : douleurs dans le dos et les jambes, courbature, maladies et faiblesse des reins et de la vessie, voies et calculs urinaires, névralgies, rhumatismes, empoisonnement du sang par l'acide urique, hydropisie, etc.

DANS TOUTES LES PHARMACIES ET PAR POSTE
H. BINAC, pharm., 25, r. St-Ferdinand, Paris.
3 fr. 50 la boîte ; 6 boîtes pour 19 fr.

BAINS-DOUCHES 0.30 r. République 13-15

PERDU porte-monnaie contenant bijoux et assez forte somme, de la rue Liandier à la rue de Cuges. Rap. contre récompense, rue de Cuges, 30.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (Draguignan-Flayosc)

Les familles Gros, Audibert et Jaume remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de **M. Paul-Félicien CLAVIER**, leur cousin et oncle, et les prient de vouloir bien assister aux messes de sortie de deuil qui seront célébrées, en la cathédrale de Draguignan, le jeudi 19 août, à 8 heures, en la chapelle du Flayosquet, le vendredi 20, et en l'église de Flayosc, le samedi 21.

AVIS DE DECES

Le **Personnel enseignant primaire public des Bouches-du-Rhône** fait part des décès de **M. BACCINO Jean**, instituteur à La Ciotat, sergent au 23e bataillon de chasseurs alpins, et de **M. REYRE Théodore**, instituteur public, soldat au 6e bataillon de chasseurs alpins, tous deux morts glorieusement pour la Patrie.

Mme veuve Joseph Janin ; Mmes Anna et Georgette Janin ; M. Siffren Janin ; M. et Mme Bellet et leur famille (de Carpentras) ; Mme veuve Bargès ; Mme veuve Maurin ; M. Avon ; Mlle Marie Guêpe (d'Ampepluis) ; M. et Mme Pradon et leur famille ; M. et Mme Genez ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Joseph JANIN**, leur époux, père, frère, beau-frère, cousin, oncle et ami regretté, décédé le 16 août 1915, à l'âge de 62 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui mardi, 17 août, à 2 heures du soir, rue du Musée, 35.

Les membres du **Syndicat Général des Industries du Bâtiment** sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté collègue **M. H. REQUIER**, directeur des Aciéries et Forges de Saint-Louis, administrateur de la Caisse d'Epargne, qui auront lieu aujourd'hui mardi, 17 du courant, à 9 heures du matin, campagne « Les Créneaux », chemin de la Commanderie, aux Aygalades.

M. et Mme Charles Lang ; M. et Mme Jules Roustan, née Lang ; les familles Lang, Couret, Combes, Roustan, Couderc, Pédoussaut, Alliaud, Azibert et Hoffmann, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Auguste LANG**, fusilier-marin au 2e régiment, tué à l'ennemi, à l'âge de 20 ans, le 4 juillet 1915. Pour cause de maladie, la messe de sortie de deuil est renvoyée à une date ultérieure. On ne reçoit pas de condoléances.

La Loi Dalbiez

Le *Journal Officiel* promulgue aujourd'hui la loi Dalbiez votée par la Chambre et par le Sénat. En voici le texte :

Les fonctionnaires et agents des services publics

Article premier.— Les hommes qui, en vertu de l'article 42 de la loi du 21 mars 1905, sont autorisés à ne pas rejoindre leur corps immédiatement ou sont mis à la disposition des ministres de la Guerre ou de la Marine, ainsi que ceux placés en sursis d'appel pour le service des administrations publiques (Etat, départements, communes), seront, s'ils n'appartiennent pas au service auxiliaire ou à la réserve de l'armée territoriale, incorporés après avoir été remplacés conformément aux dispositions de l'article 2 ci-après. Si leur remplacement est de nature à entraver le fonctionnement des services, ils pourront être maintenus à leur poste par une décision motivée du ministre de la Guerre sur la proposition du ministre compétent.

Art. 2.— Dans les administrations, établissements et services publics, il sera pourvu au remplacement temporaire des fonctionnaires, agents ou sous-agents incorporés, de préférence :

1° Par des fonctionnaires, agents ou sous-agents retraités qui pourront, sur leur demande et s'ils sont reconnus aptes, être rappelés à l'activité pour la durée de la guerre ;

2° Par des militaires mutilés ou réformés pendant la guerre qui pourront, sur leur demande et après examen d'aptitude, être admis à des emplois compatibles avec leurs infirmités ;

3° Par leurs femme, mère, filles ou sœurs ou, à défaut par des femmes, mères, filles ou sœurs de militaires tués ou blessés pendant la guerre.

Les hommes du service auxiliaire

Art. 3. — A partir de la promulgation de la présente loi, tous les hommes des classes mobilisées ou mobilisables, classés ou versés dans le service auxiliaire, ainsi que ceux placés dans la position de réforme temporaire ou de réforme n° 2, devront être, trois mois après la décision qui a prononcé leur affectation ou leur réforme, examinés par la Commission spéciale de réforme.

Ledit examen aura lieu dans le délai d'un mois à partir de la promulgation de la présente loi, pour tous les hommes dont l'affectation au service auxiliaire ou la réforme seront antérieures d'au moins trois mois à cette promulgation.

Seront également présentés à la Commission spéciale de réforme les hommes du service armé qui seront proposés par les médecins chefs de service comme susceptibles d'être versés dans le service auxiliaire.

Ne pourront faire partie de la Commission spéciale de réforme ni l'assister à quelque titre que ce soit, les médecins exerçant ou ayant exercé habituellement leur profession dans la subdivision ou dans les subdivisions limitrophes.

Ceux des hommes qui seront reconnus aptes au service armé suivront le sort de leur classe.

Ceux qui seront maintenus ou classés dans le service auxiliaire seront employés selon les besoins de l'armée et conformément à leurs aptitudes.

En cas de maintien de l'affectation au service auxiliaire ou de la position de réforme, la décision de la Commission spéciale de réforme sera définitive, sous réserve, en ce qui concerne les hommes maintenus dans le service auxiliaire, de l'exercice des droits conférés aux chefs de corps et de service, et aux commandants de dépôt, par le paragraphe 9 du présent article.

Sont dispensés de l'examen prescrit au premier alinéa du présent article :

1° Les hommes classés ou versés dans le service auxiliaire et ceux placés dans la position de réforme n° 2 ou de réforme temporaire, qui antérieurement à la promulgation de la présente loi, ont déjà été effectivement contre-visités, soit par le Conseil de revision, soit par la Commission spéciale de réforme, soit par la Commission des trois médecins instituée par l'instruction ministérielle du 14 novembre 1914 ;

2° Les hommes qui, précédemment exemptés ou réformés, ont été classés dans les service auxiliaire, soit par le Conseil de revision, soit par la Commission spéciale de réforme, à la suite de l'examen qu'ils ont subi, en application du décret du 9 septembre 1914 ou de la loi du 6 avril 1915 ;

3° D'une manière générale, les hommes qui depuis la mobilisation ont été examinés par un Conseil de revision et par une Commission spéciale de réforme, ou par deux Commissions spéciales de réforme, si la dernière décision dont ils ont été l'objet les a classés ou maintenus dans le service auxiliaire ou dans la position de réforme.

A tout moment, les chefs de corps de service et les commandants de dépôt pourront, après avis motivé du médecin chef de service, présenter à la Commission spéciale de réforme, pour être versés dans le service armé, les hommes incorporés du service auxiliaire qui leur paraîtront susceptibles d'être versés dans le dit service armé.

Les hommes du service armé déclarés inaptes à faire campagne pour raisons de santé ne pourront être maintenus dans cette situation pendant plus de deux mois sans être examinés par la Commission spéciale de réforme. Cette Commission, outre ses attributions de droit, aura qualité pour décider si les hommes dont il s'agit sont ou non inaptes à faire campagne. Dans le cas où elle prononcera l'inaptitude, cette situation ne pourra se prolonger pendant plus de deux mois sans un nouvel examen par ladite Commission.

Engagements pour emplois spéciaux

Art. 4. — Les exemptés ou réformés ainsi que les hommes dégagés par leur âge de toute obligation militaire sont autorisés à contracter dans les services de l'armée, et dans la mesure des besoins, pour la durée de la guerre, et après vérification d'aptitude, un engagement spécial pour un emploi à leur choix.

Art. 5. Les gradés et hommes de troupe du service armé placés :

1° Dans des emplois sédentaires, soit dans la zone de l'intérieur, soit dans la zone des armées ;

2° Dans les services automobiles de l'intérieur, seront remplacés sous les mêmes réserves qu'à l'article premier :

a) Par des gradés et hommes de troupe contractant un engagement volontaire conformément aux dispositions de l'article 4, ou qui, se trouvant dans les conditions déterminées par ledit article, ont été autorisés à contracter un engagement volontaire antérieurement à la promulgation de la présente loi ;

b) Par des hommes du service auxiliaire et, à défaut, par des réservistes territoriaux ou des territoriaux, en commençant par les pères des familles les plus nombreuses et les classes les plus anciennes.

Les ouvriers des usines

Art. 6. — Le ministre de la Guerre est autorisé à affecter aux établissements, usines et exploitations travaillant pour la Défense Nationale les hommes appartenant à l'une des classes mobilisées ou mobilisables, chefs d'industrie, ingénieurs, chefs de fabrication, contremaîtres, ouvriers, et qui justifieront avoir, pendant un an au moins, exercé leur profession, soit dans lesdits établissements, usines et exploitations, soit dans des établissements, usines et exploitations similaires. Pour les exploitations houillères, le délai d'un an est réduit à six mois.

Les hommes remplissant les conditions ci-dessus devront remettre à l'autorité militaire une déclaration signée par eux, indiquant le temps durant lequel ils ont exercé leur profession et les établissements, usines et exploitations où ils l'ont exercée.

Les ouvriers manœuvres affectés dans les conditions déterminées par l'alinéa premier du présent article seront choisis de préférence parmi les hommes du service auxiliaire, et à défaut, parmi les réservistes territoriaux et les territoriaux, en commençant par les pères des familles les plus nombreuses et les classes les plus anciennes.

A titre transitoire, les hommes qui, sans satisfaire aux conditions déterminées par le paragraphe premier, sont présentement détachés dans les établissements, usines et exploitations travaillant pour la défense nationale, y pourront être maintenus si, dans le délai de deux mois au plus, une commission qui sera instituée dans chaque région, composée en nombre égal de membres patrons et de membres ouvriers, présidée par un délégué du ministre de la Guerre ou du ministre de la Marine, a donné à ce maintien un avis favorable.

Pour les exploitations houillères, la Commission constituée au siège de chaque mine sera présidée par l'ingénieur en chef des mines ou son délégué ingénieur. Elle sera composée mi-partie de patrons, mi-partie d'ouvriers mineurs. Le délégué mineur ou son suppléant en fera partie de droit.

En ce qui concerne les mineurs des régions envahies, l'avis sera émis par la Commission militaire des mines, à laquelle seront adjoints un membre ouvrier et un membre patron.

Les hommes visés au paragraphe ci-dessus demeureront à la disposition du ministre de la Guerre.

Ils seront placés dans les conditions et soumis aux obligations pourvues par les paragraphes 3 et 6 de l'article 42 de la loi du 21 mars 1905. En ce qui concerne leurs salaires ,le décret du 10 août 1899 sur les conditions du travail dans les marchés passés au nom de l'Etat sera applicable de plein droit.

Contre les énonciations fausses

Art. 7. — Ceux qui auront fait figurer des énonciations fausses dans la déclaration prévue dans le deuxième paragraphe de l'article 6 de la présente loi, ou ceux qui, d'une manière quelconque, auront trompé ou tenté de tromper l'autorité sur leur véritable qualité, profession ou aptitude et ainsi obtenu ou tenté d'obtenir, fait maintenir ou tenté de faire maintenir soit leur mise en sursis d'appel, soit leur renvoi comme mobilisés dans un établissement militaire ou dans une usine ou entreprise privée travaillant pour l'armée, les chefs d'établissement, d'usine et d'exploitation qui auront employé à d'autres travaux que ceux exécutés en vue de la Défense nationale les hommes affectés dans ce but auxdits établissements, usines et exploitations, seront poursuivis devant le Conseil de guerre et punis d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de cinq cents francs à cinq mille francs (500 fr. à 5.000 fr.)

Tout chef de service dans l'ordre administratif ou militaire, tout directeur d'usine ou d'entreprise privée, et toute autre personne qui aura facilité sciemment le délit ci-dessus spécifié, seront poursuivis dans les mêmes conditions comme complices et punis des même peines.

L'article 463 du Code pénal sera applicable.

Les peines ci-dessus énoncées ne seront exécutées qu'à la cessation des hostilités.

Les départs pour le front

Art. 8.—Les gradés et hommes de troupe du service armé appartenant aux classes de l'armée active ou de sa réserve, aptes à faire campagne, qui n'ont pas été sur le front depuis le début de la campagne, présents dans les dépôts au moment de la promulgation de la présente loi, ne pourront y être maintenus sous aucun prétexte.

Inspection dans les formations sanitaires

Art. 9. — Une inspection sera faite tous les trois mois par un contrôleur général de l'armée ,assisté d'un officier et d'un médecin militaire délégués par le ministre de la Guerre, tous deux choisis en dehors de la région, dans les formations sanitaires et services de toute nature, à l'effet de renvoyer dans les armées les gradés et hommes de troupe aptes à faire campagne, qui se trouveraient indûment ou en surcroît des besoins dans lesdits services ou formations.*

LA SANTÉ PAR
La FERROCARNINE
PHOSPHATÉE
Du Dr VILLARD

remplace le sang décoloré par du sang rouge. Guérit rapidement **Anémie, Neurasthénie, Faiblesse, Maladies nerveuses** et toutes les maladies dues à un sang trop faible.

PRIX : 3.75
Contre mandat . 4.35

Par postal par 6 flacons, 21 fr. franco
Phie FRANC, 200, Bd de la Madeleine
BEAUCHAMP, cours Saint-Louis
et toutes Pharmacies

Inouï et Merveilleux
Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.
PRIX UNIQUE 45 fr.
A l'Inouï Tailleur MARSEILLE { Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS
MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

COMMUNICATIONS

Parti socialiste S. F. I. O. (Comité d'études et de solidarité). — Dimanche 21 août, à 9 heures du matin, réunion des 12 sections de Marseille, au Bar de la Rotonde, place Castellane. La Commission compte sur la présence de tous les militants.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 29 navires dont 27 vapeurs et 2 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : le voilier français *François-Marie*, venant de Propriano, avec 100 tonnes divers; la *Provence*, Transports Maritimes, de Buenos-Ayres, avec 138 passagers et 2.900 tonnes blé, maïs, divers; le *Sidi-Brahim*, Transports Maritimes, d'Oran, avec 338 passagers et 863 tonnes céréales, vin et divers; l'*Alsace*, Transports Maritimes, d'Alger, avec 422 passagers et 39 tonnes divers, 2.781 moutons, 642 chèvres, 266 bœufs; l'*Ernest-Simons*, Messageries Maritimes, de La Clotat, sur lest; le *Libéria*, Compagnie Cyprien Fabre, de Dakar, avec 523 passagers et 1.090 tonnes arachides et coprah; l'*Algérie*, Transports Maritimes, de Gênes, avec 900 tonnes divers; le *Calvados*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 6 passagers et 92 tonnes divers, 2.292 moutons, 3 chevaux, 190 bœufs; le vapeur grec *Petios*, de Volo, avec 872 tonnes mineral, raisin, divers; le *Balkan*, Compagnie Fraissinet, de Bonifacio, avec 431 passagers et 180 tonnes divers, 182 bœufs; la *Ville-d'Oran*, Compagnie Transatlantique, de Bougie, avec 3 passagers et 441 tonnes, vin, huile, blé; le vapeur anglais *Betra*, de Newcastle, avec 1.107 tonnes charbon; l'*Aude*, Compagnie Transatlantique, d'Oran, avec 47 passagers et 4.833 moutons, 649 porcs, 220 bœufs, 24 chevaux; le *Rhône*, Compagnie Mixte, d'Alger, avec 25 passagers et 425 tonnes vin, tabac, liège, divers; le vapeur hollandais *Boéroe*, de Madras, avec 3.000 tonnes arachides et divers; le *Rey-Jaime*, vapeur espagnol de Palma, avec 98 passagers et 27 tonnes divers.

Au départ : l'*Abda*, Compagnie Paquet, parti pour Oran; le *Manouba*, Compagnie Mixte, pour Alger; le vapeur danois *Dan*, pour Trapani; le vapeur grec *Dimitrios-Pafalis*, pour Hormillo.

JE GUÉRIS LA HERNIE

Demandez-moi un Echantillon Gratuit de mon Traitement, ma Brochure et des renseignements complets sur ma

Garantie
DE
5.000 Francs

Cette assertion n'est pas la conclusion d'une réclame insensée émanant de quelque personnage irresponsable. C'est un fait certain, une déclaration sincère et irréfutable dont la preuve peut être établie à tout moment par des milliers de personnes guéries non seulement en Angleterre, mais en France, en Belgique et dans tous les autres pays du monde. Quand je dis : « **JE GUERIS** », je ne veux pas dire que je fournis un bandage, un coussinet, ou tout autre appareil destiné à être porté par le malade d'une façon permanente et uniquement dans le but de **CONTENIR** sa hernie. **NON ! JE VEUX DIRE** que ma méthode permettra au malade de rejeter tous ces instruments de torture si encombrants et refermera l'ouverture herniaire qui s'est faite dans la paroi abdominale; elle rendra cette paroi aussi forte et résistante que celle d'une personne jeune, bien portante et n'ayant jamais été atteinte de hernie.

Ma brochure, dont je me ferai un plaisir de vous adresser un exemplaire gratuitement, explique clairement comment vous pouvez vous-même être guéri, et cela de la façon la plus simple du monde, en suivant mon traitement. Je l'ai découvert après avoir souffert moi-même pendant de longues années d'une hernie double que mes collègues avaient déclarée incurable. Je me suis guéri et je crois qu'il est de mon pouvoir de faire connaître à tous les grands avantages que j'ai retirés de ma découverte. Aujourd'hui, je puis me vanter d'avoir guéri des milliers de hernieux dans le monde entier.

Nul doute que vous éprouverez un grand intérêt à recevoir, en même temps que ma brochure et un échantillon de mon traitement, des attestations signées de personnes que j'ai guéries radicalement. Ne perdez pas votre temps à dépenser un argent fou pour trouver ailleurs ce que vous offre ma méthode, vous n'en éprouveriez que plus de déception et de désespoir. Décidez-vous aussitôt après avoir lu cette annonce. Ecrivez vos nom et adresse très clairement et lisiblement sur le coupon ci-dessous, découpez-le et envoyez-le moi immédiatement et vous recevrez, par retour du courrier, gratis et franco, ma brochure, un échantillon de mon traitement et tous les détails et explications voulus sur ma garantie. Ne m'envoyez pas d'argent du tout. Tenez compte seulement que toute lettre pour l'étranger doit être affranchie avec un timbre de 25 centimes.

COUPON GRATUIT

Dr. WM. S. RICE, (F. 1045), 8 & 9, Stonecutter Street, LONDRES, E.C., Angleterre.

Nom.....
Rue.....
Ville.....
.....
Département.....

ECOULEMENTS anciens ou récents guéris en 3 jours, sans injection, par les **CAPSULES St-AMARIN** PHARMACIE MEILHAN 8, allées de Meilhan, Marseille.

MINISTERE DE LA GUERRE

Service de l'Habillement

Le **Mardi, 24 Août,** à la 2e Sous-Intendance, rue Sainte-Victoire, le sous-intendant militaire recevra offres pour fournitures de brosses diverses (pour armes, à habits, à laver, à reluire, doubles à chaussures, à cheval en chiendent) à fournir dans les dix jours après approbation marché. Fournir échantillons et adresser sous pli cacheté, prix et quantités offertes avant midi.

DEMOISELLE instruite, désirerait emploi bureau, maison, hôtel ou leçons diverses. Ecr. X. Y. Z., bur. du journal.

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia, 46

QU PINTO VENDE
Ecriteaux et Enseignes
en tous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture, 1
MARSEILLE

ECOULEMENTS
Guérison rapide par le
SPECIFIQUE AMERICAIN
PHARMACIE DU GLOBE
34, r. d'Aubagne, 34, Marseille

TRAVAIL chez soi facile p. tous sans chômage, garanti p. contrat. Gain de 3 à 5 fr. p. jour sur nouvel. tricoteuses. S'ad. La Laborieuse, 22, r. Colbert, Marseille. Catalog. et contrat envoyés gratis.

AVIS M. Callier Philogène, ouvrier à la Poudrerie de Saint-Chamas, ne répond plus des dettes que pourrait contracter son épouse, née Bernard Marie, qui n'habite plus avec lui.

AVIS M. Laro Michel, boulevard Jean-Casse, 21, à Saint-Barthélemy, ne répond plus des dettes de son épouse, Chiesa Seraphina, qui n'habite plus avec lui.

PERDU par voyageur anglais de passage à Marseille, fin juillet, une valise contenant papiers personnels importants. La personne qui l'aurait trouvée est priée de la remettre contre forte récompense à MM. de Montravel, Roche et Cie, 18, rue de la République.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse. 75.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 17 août

— 52 —

Fils de Française

Grand roman d'actualité

TROISIEME PARTIE

Prisonniers en Allemagne

Oui, c'était là la doctrine officiellement professée par le grand état-major et par le corps des officiers allemands !

Les jeunes blancs-becs du « Kriegslazaret » ne s'en tenaient pas aux paroles.

La pauvre « Souris » en savait quelque chose.

Le matin même, pour la remercier de lui avoir apporté, à sa demande, un bol de bouillon, trouvant le breuvage trop chaud à son gré, un sous-lieutenant lui avait jeté à la tête le contenu du bol, — simplement !

Comme la pauvre sœur, le visage ébouillanté, sa coiffe et sa guimpe inondées, se retirait humblement sans se plaindre, offrant à Dieu cette injure, le drôle avait ricané bruyamment :

« Voilà comme il faut les traiter, ces chiennes de Françaises !...

Et, parmi ces chevaliers de la « Kultur » qui portaient l'épée, pas un n'avait élevé la voix pour protester !

Au contraire ! — Tous s'étaient esclaffés, à cette bonne plaisanterie.

A ce trait de lâche goujaterie, Jean avait bondi.

Oh ! est-ce possible ! est-ce possible ! quel tas de voyous !

Puis, tristement, conscient de son impuissance.

« Et être obligé de supporter ça !... Mais toi, ma Germaine ?... toi ?...

— Moi, jusqu'à présent, du moins, ils ne m'ont pas manqué de respect.

— Ils font bien !... gronda-t-il sourdement.

Elle le vit dans un tel état d'exaspération que, redoutant de sa part quelque coup de folie dont elle le savait capable, elle se promit de lui taire, à l'avenir ses écœurements.

Comme, au sortir de cette entrevue, elle reprenait son service, von Heinrich lui demanda d'un ton soupçonneux :

— Ah ! ça, pourquoi vous absentez-vous si souvent et si longtemps ? Où donc allez-vous ainsi ?

Elle frémit secrètement, mais, sans en rien laisser paraître, elle répondit, avec une hauteur dédaigneuse.

— Je n'ai pas de comptes à vous rendre, Monsieur, cela ne regarde que moi.

A dater de ce jour, Germaine n'eut plus la faculté de s'échapper que très exceptionnellement, et pour quelques instants seulement.

Von Heinrich avait dû avertir les terribles diaconesses qui remplissent dans leurs hôpitaux des fonctions analogues à celles de nos infirmières-majors dans les nôtres.

Elles redoublaient de tyrannie dans leurs exigences et leur surveillance vis-à-vis de la triste prisonnière.

Cette surveillance se doublait de celle de la fraulein qui, maintenant, demeurait sourde aux invites de Jean, lorsque, avec plus ou moins de formes, il lui donnait à entendre qu'elle était de trop dans leurs entretiens.

Elle s'obstinait à rester là, telle une borne, assise dans l'embrasure de la fenêtre, un menu ouvrage à la main, lui servant de prétexte, et, tandis qu'elle coupait des bandes de linge ou effilochait de la charpie, les épiant sournoisement, ne perdant pas un geste, pas un jeu de physionomie des deux pauvres amoureux.

C'était extrêmement gênant et agaçant.

Elle avait beau ne pas comprendre un traître mot à ce qu'ils se disaient, — à défaut de ses oreilles, ses yeux, ne lui permettaient pas moins de constater l'assiduité de Germaine près de son zouave.

Et Germaine avait ses raisons, qu'elle laissait ignorer à Jean, — des raisons trop certaines, trop graves, pour trembler, à la seule idée d'une possible indiscrétion !...

Jean enrageait franchement, et de temps en temps se soulageait la bile en criblant l'intruse d'imprécations et de sarcasmes.

« Que le diable l'emporte ! admire-moi un peu cette « gracieuse demoiselle ! » ces bourrelets de filasse dont s'adorne ce front de crapaud, ces prunelles de vieille faïence, ce soupçon de nez en pied de marmite, ces joues qu'on dirait peinturlurées avec du vermillon !

Germaine ne pouvait s'empêcher de sourire à ce portrait criant de vérité, tandis que la fraulein, se doutant qu'on se moquait d'elle, les foudroyait d'un regard courroucé, et que Jean continuait.

« Ce que j'aurais du plaisir à la prendre par la peau du cou et à la jeter dehors à grands coups de pied dans ses œuvres basses.

La prier clairement, catégoriquement, de déguerpir ? — Ç'eût été bien inutile, et, de plus, imprudent. Forte de son droit, elle s'y fût refusée, et n'eût pas manqué de porter plainte à l'administration supérieure, ce qui eût fait une fichue histoire.

Il fallait donc aviser autrement.

On ne prend pas les mouches avec du vinaigre. Jean essaya d'amadouer par degrés la péronelle.

Un peu défiante, au début, mais ce coquin de Jean s'étant mis en frais de séduction, elle ne tarda pas à se réapprivoiser.

Elle ne demandait que ça. Après une longue continence, la langue lui démangeait par trop.

Ah ! la mâtine ! elle ne l'avait pas dans sa poche ! — ses yeux non plus !

Si bête qu'elle fût, elle était femme, et, en pareille matière, il est difficile de donner le change à une fille d'Eve.

D'autant qu'il y avait peut-être bien un brin de jalousie dans son cas.

Lorsqu'au bout de quelques jours, les rapports entre eux furent redevenus familiers, un beau matin, elle jeta à Jean tout à trac.

— Pourquoi que votre amoureuse ne vient plus vous voir ?

Notre homme bondit, interloqué.

— Ah ! ça, de qui entendez-vous parler ainsi ?

— Vous le savez bien ? ne faites donc pas l'innocent ?...

Le fixant, de ses petits yeux de faïence pétillants de curiosité.

« La Française, la demoiselle de la Croix-Rouge.

— Vous êtes folle, fraulein, vous avez la berlue.

— Que non point ! On ne m'en conte point à moi. Je m'y connais, allez !

Elle ajouta, avec une naïve fierté.

« Moi aussi, j'ai un amoureux...

Stupéfait, Jean fut sur le point de se récrier.

« Pas possible ?

Il traduisit, plus galamment :

— Le contraire m'eût étonné, très gracieuse demoiselle.

Et, heureux de détourner la conversation du sujet périlleux abordé par l'indiscrète créature.

« Comment s'appelle-t-il, cet amoureux ?

— Fritz.

— Et que fait-il ? — dans le civil ? — dans le militaire ?

La fraulein se rengorgea.

— Il est *unteroffizier* dans les pontonniers.

— Mes compliments, gracieuse demoiselle. Si Fritz vous ressemble vous devez faire, à vous deux, un joli couple !

La fraulein minauda, flattée, car la raillerie lui échappait totalement.

— Ach ! (exclamation qu'on met à toute sauce) — Vous dansez sur mon nez (Vous vous moquez de moi) ?

— Pouvez-vous croire !

— Mais cela m'est saucisse (cela m'est égal). Fritz est mon *brautigam* (fiancé), et il m'épousera, après la guerre.

Désormais, il se mit à la taquiner sur son « brautigam ».

Au moins, pendant ce temps, elle ne s'occupait pas de Germaine.

Et le pontonnier devait lui fournir une amorce excellente pour sa diplomatie.

— Dites, très gracieuse demoiselle, quand vous êtes avec votre Fritz, je parie que pour causer de vos affaires vous vous ramassez dans les petits coins ?

Dorothée crut devoir rougir.

— Ach ! Monsieur le zouave, vous vous occupez là de choses...

— De choses qui ne me regardent pas ? Evidemment ! Mais chacun sait que l'amour recherche l'ombre et le mystère, et je ne suppose pas que vous échappiez à la commune loi. — Voyons, confessez ? ça ne sortira pas d'entre nous ?

— Dam ! vous pensez bien qu'on ne va pas crier ses secrets sur la place publique ?

C'était là que l'attendait notre zouave artificieux.

— Eh ! bien, supposez un instant, — c'est une simple supposition, — que votre clairvoyance n'ait pas été en défaut, et qu'il y ait de l'amour dans l'air entre la demoiselle de la Croix-Rouge Française et votre serviteur, trouvez-vous que ça soit bien gentil à vous de nous faire la niche vous, la fiancée d'un brave *unteroffizier* de pontonniers, et si savante dans les usages, — oui, la niche, de nous empêcher de nous conter comme ça entre nous, nos secrets ?

— Ah ! triompha-t-elle, vous avouez ?

— Mais non, mordié ! cent fois non ? je ne peux pas avouer ce qui n'existe pas ?

Elle en prit ce qu'elle voulut, — mais la leçon avait porté, et, aux deux fois suivantes que Germaine réussit, avec la complicité de Granzow, à dérober quelques pauvres minutes à la surveillance féroce de ses harpies de diaconessses, ils purent en profiter dans le tête-à-tête, — la fraulein s'étant, d'elle-même, discrètement éclipsée...

Les choses allaient donc au mieux entre la malade... d'ailleurs maintenant parti du pied gauche vers la convalescence, — et son infirmière, quand un fâcheux incident vint tout gâter.

Un tantôt, Dorothée arriva, parée comme une châsse d'église, des bouchons de carafe à ses plates oreilles, — à ses doigts boudinés, des bagues et des bagues, de toutes les couleurs, de tous les formats.

MAXIME AUDOUIN.

(La suite à demain.)

Annonces Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne **0 fr. 50,** minimum 2 lignes

JEUNE HOMME non mobilisable demande emploi représentation dans l'alimentation, sachant conduire cheval, très bonnes références. Ecrire Henri Dimanche, 78, boulevard Chave.

DAME veuve, 32 ans, demande place confiance chez personne seule. Prétentions modestes. S'adr. 4, rue Longue-des-Capucins, au 1er.

DAME de confiance dirig. intérieur pers. seule, irait au dehors, Dupommier, rue Méry, 26.

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE de 13 à 15 ans demandée pour travail facile, boulevard Vauban, 12.

EMPLOYE connaissant la confection pour hommes demandé, à la France, Toulon.

BON demi-ouvrier ou une bonne demi-ouvrière pompière bien payée demandé, 70, rue Longue-des-Capucins.

EMPLOYE charcuterie demandé, cours Julien, 33.

OUVRIERES repasseuses demandées, 1, rue Vierge-de-la-Garde, 3e.

JOURNALIERS demandés pour la manutention, à la gare de Marseille-Arenc.

APPRENTIE tailleuse demandée, 70, chemin des Chartreux, au 2e.

BONS MONTEURS en chaussures demandés, chez P. Deumié, 3, rue Fortia, au 3e.

OUVRIERS nettoyeurs sont demandés, Bec Auer, 6, rue Saint-Adrien, Prado.

OUVRIERS menuisiers demandés, Renacco, 24-26, boulevard Extérieur (Arenc).

BONS OUVRIERS menuisiers en voitures demandés, chez Guldener, carrossier, 52, avenue du Prado.

JEUNE bonne, présentée par ses parents demandée. Inutile de se présenter sans sérieuses références. S'adresser, 24, rue Vacon (corset).

OUVRIERE et demi-ouvrière repasseuses demandées, rue de l'Evêché, 106, travail assuré.

CUISINIERE B.-d.-R. Vous renvoyons debours à adresse indiquée.

JEUNE HOMME de 13 à 14 ans demandé pour les courses, Maison Grau, 52, rue de Rome.

ON DEMANDE homme sachant laver auto et garde de nuit, 5, place des Hommes.

OUVRIERES pour vestes et pantalons kaki, jeunes filles pour pliage, demandées, Jaume, 107, rue de Rome.

OUVRIERE et demi-ouvrière tapissières demandées, boulevard Baille, 43.

APPRENTI boulanger de 13 à 15 ans, demandé, boulevard Boisson, 123.

ELECTRICIEN bon ouvrier, connaissant lumière, téléphone et sonnerie demandé, chez Doutres fils, 5, rue Dieudé.

PANTALONNIERE et APPRENTIE demandées rue Coutellerie, 10.

OUVRIERS pour le faïot cloué, cousu lardé et quart talon, façon inconnue jusqu'à ce jour. S'adr. Puzin, rue Longue-des-Capucins, 71 b.

OUVRIER matelassier-tapissier est demandé, chez Mme Achard, rue de la Croix-d'Or, 3.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : des ajusteurs mécaniciens et des tourneurs sur métaux ; une douzaine de personnes aptes à couper de la lavande, pour le dehors, de préférence des familles d'agriculteurs pouvant gagner de 10 à 12 francs par jour ; des charrons ; demi-ouvrier ébéniste ; demi-ouvrier serrurier ; un fermier et sa femme pour faire la cuisine aux travailleurs. — S'adresser à la Bourse du Travail, rue de l'Académie.

LEÇONS

COURS, leçons certificat études, session octobre. S'adr. kiosque journaux place d'Aix.

LOCATIONS

GRANDE et petite chambres à louer avec ou sans pension, 40, bd du Jardin-Zoologique, 1er étage.

APPARTEMENT quatre pièces claires, vers centre, demandé. Offres : Guerdat, 10, boulevard Sainte-Thérèse (Saint-Pierre).

CHAMBRE meul. dans campagne à louer, belle vue, arrêt tram, villa Marie-Thérèse, 171 3, Grande Viste.

VEUVE sans enfant cherche cuisine vide av. eau, quart. Saint-Charles ou Porte-d'Aix. S'adr. Mme Doussot, rue des Chapeliers, 38, 1er.

ON DEMANDE à louer appart. 3 à 4 pièces, quart. Castellane, au Rouet. Ecrire Marcel, rue Perrin-Solliers, 4.

VILLEGIATURES

VILLECROZE (Var). — A louer au mois, maison meublée, quatre p., pays sain, frais, à proximité gare. Ecr. Bonnefoy C., Villecroze.

FONDS DE COMMERCE

COMMERCE pour dames à vendre au prix du matériel, réelle occasion, cause départ. S'adresser rue Fontaine-Rouvière, 48, mag.

EPICERIE pl. cent., situat. d'avenir, céd. c. mob. Bloc, 800 fr. Matériel superbe. Voir mag. de vins, rue du Progrès, 39.

MATERIEL de boulangerie à vendre. S'adr. ou écrire au bureau du *Petit Provençal*, à Salon.

OCCASIONS

VOITURE VICTORIA à vendre, bonne occasion. S'adr. 29, bd du Ch.-de-Fer, villa Myosotis.

MACHINES à coudre Singer, canette centrale et autres, et une machine à coudre à tube cylind. pour cordonnier, et une Jonès, 35, rue de Village,magasin.

MACHINE à boutonnière neuve ou occasion demandée. Ecrire Tubiana, poste restante, Prado, Marseille.

J'ACHETE tout : motos, outillage, bibliothèques, etc., n'accepte qu'offres écrites, Henry, 38, rue Estelle, Marseille.

BELLE MACHINE Singer neuve, canette centrale, 4, rue Pavillon, 1er.

MOTO Gladiator 4 HP, 2 vit. 1914, à vend. Ecr. poste Prado, Joseph Salvadori.

CINO RICHES CHAMBRES à 2 port. noy. c., neuv., n'imp. l'offre, ébéniste mobilisé, pressé, r. République, 95, au 1er. On sépare.

CAPITAUX

AVANCES FINANCIERES pour constitution de Sociétés industrielles, agrandissement d'usines déjà existantes pour faciliter extension d'affaires. Voir **Comptoir Universel**, rue Tapis-Vert, 48, Marseille.

DISPOSANT d'une somme de 500 à 1.000 fr., je recevrai toute proposition intéres. dans aff. existante ou immédiat. réalisable et immédiat, productive, personnelle ou de préfér. en associat., par monsieur ou dame. Ecrire Eug. George, 14, cours Saint-Louis.

PERDUS ET TROUVES

PERDU broche or, rapporter contre récomp., 3, boul. de l'Eglise,Sainte-Anne, Bonthoux.

ANIMAUX

CHIENS POLICIERS bergers, d'Alsace, mâle, femelles saillies, origine inscrite, primés Expositions, dressés. Chalet Nini-Thérèse, La Gouïonne-Le Redon.

AVIS DIVERS

AVENIR DEVOILE

Mme MARIA, consultations depuis 1 fr., maison honorable, rue Neuve, 8, 3e.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

AVOCAT-CONSEIL. — Consultation, 2 francs, rue Grignan, 64.

POUR OBTENIR naturalisation française, assistance judiciaire, assistance des vieillards, etc., consulter Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4.

GARDE D'ENFANTS

ON DEMANDE à garder enfants en pleine campagne. S'adres. à Mme Barel, épicerie du Madet, tram Croix-Rouge.

GERANCE

EX-NEGOCIANT pourvant fournir caution. et références sér. cherche gérance. Ecr. S. Auban, bureau du journal.

DAME demande gérance ou emploi caissière, etc. Pomié, maison Aymoz, 133, rue Paradis.

PERMUTATIONS

PERMUTATION. Auxiliaire de Marseille, affecté à Saint-Siméon-Bressieux (Isère), permuterait avec auxiliaire habitant Lyon ou environ affecté à Marseille. Ecrire à Mme Roux, 3, rue de l'Etoile, Marseille.

SECRETAIRE 15e section infirmiers cherche permutant pour Aix ou environs. Ecrire A. Perret, secrétaire, Grand Hôtel, à Grasse (Alpes-Maritimes).

POUR NOS SOLDATS

PIEDS SENSIBLES. — Les ampoules, écorchures, frottements douloureux de la chaussure ou de la selle, sont prévenus et guéris par le cosmétique « **Le Marathon** » baume des soldats et des marcheurs. La boîte 75 centimes, franco.

POUX ET VERMINE de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale « **La Parasicide** ». Supprime l'onguent gris. Le paquet, 50 **centimes**, franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, rue Saint-Jacques, 57, Marseille.

SAGE-FEMME

ACCOUCHEMENTS pensionnaires, 40 fr., consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Discrétion absolue. Mme Arnaud, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 219.

DIVERS

ON DONNE à retraité 3 pièces dans une campagne. S'adresser avenue d'Arenc, 81, magasin.

PETITE CORRESPONDANCE

XX 86. Reçu ta lettre. Beaucoup de choses à te dire. Aurai besoin d'écrire si possible. Amitié.

**Nos prochaines annonces paraîtront VENDREDI 20 A